

Le petit

SAINT-CANNAT

JANVIER 2020 . REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS



ENVIRONNEMENT

Saint-Cannat se mobilise !

p. 13





Directeur de la
publication
le Maire

Jacky GÉRARD

Responsable
de la publication,
l'Adjointe à la
communication

Dominique Camhi

Membres de la
Commission
Communication

Joël Levi-Valensi,
Sophie Meiffren,
Maria Iglesias,
Danièle Barbier,
Jacqueline Mantet,
Gilles Cany

Si vous ne recevez pas
le "Petit Saint-Cannat",
faites-vous connaître auprès
du service Accueil
04 42 50 82 02
accueil@ville-saint-cannat.fr
Pour toute information,
saint-cannat.fr

Imprimerie C.C.I.
04 91 03V 18 30

03 - ÉDITO

04 - ACTUALITÉS

Le succès de la Street Food Party
Succès estival du Beach Volley
Le Raid Amazone
La Fibre optique
Le Nouvel An Chinois

06 - INFORMATIONS MUNICIPALES

La rentrée des écoles
Le recensement citoyen
Commémoration 14-18
Accueil de Jour de Caire-Val
Les élections municipales
Conseil municipal du 8 juillet 2019
Conseil Municipal du 14 octobre 2019
Convention "Provence en scène"
Trésorerie Amendes des Bouches-du-Rhône
Carnet de prélèvement de la Société de chasse

13 - ENVIRONNEMENT

Les St Cannadens se mobilisent pour l'environnement
Le reboisement, une action solidaire...
La chasse aux déchets
Agir au quotidien
Action Planet'Jeunes
World Clean Up Day à Saint-Cannat
Paillage et broyage
L'engagement de l'AMAP
Incivilités

18 - URBANISME

Les travaux de voiries effectués
La déviation
Aide à la rénovation énergétique

20 - VIE ÉCONOMIQUE

L'agenda 2020
Business Lunch de l'APAEP
Les vigneron de St Cannat
Actions réussies pour Vitrites et Métiers
Activités économiques
Isolvar-Catherine Cherubini
La truffe à l'honneur

24 - SOLIDARITÉ

Téléthon 2019
Collectes de sang à St Cannat
Club des seniors
Le Jardin numérique
Indestructible

p.13



DOSSIER ENVIRONNEMENT

27 - JEUNESSE

Spectacles, cinéma et balade des vacances
Planet'Jeunes
Les A.I.L. & l'ilot folies
Vide-poussettes
Carnaval des enfants
Happy birthday École & Parents

30 - CULTURE

Le mot de l'Équipe Culture
La poésie à l'honneur
Un Féminin Plurielle inédit
Contes en éventail
Succès du Salon Du Livre
De l'art à l'art de vivre
École de Musique Municipale Barbizet
Bibliothèque Edmonde Charles-Roux
L'Atelier du Possible

35 - CULTURE ET TRADITION

Le Cofet... pour le plaisir !
Les Lutins de Noël

36 - SPORT ET BIEN-ÊTRE

Associations labellisées
Cross Training St Cannat
Handball Concernade
Boxing Club
GVSC, sport sur ordonnance
Le sport chez les seniors
Tennis Club de St Cannat
Hommage à Jean Boudier
Tennis de table & Gateball
Du nouveau au Sporting Club
Course du Bailli

46 - POINT DE VUE

47 - ÉTAT CIVIL

LES LOTOS



► 15h Salle 4 Septembre

Indestructible
Dimanche 19 janvier
Pompiers
Samedi 25 Janvier
A.I.L.
Dimanche 2 février

► 14h30 Salle Revol

Club des Seniors
Samedi 7 mars



PAR JACKY GÉRARD

Maire de Saint-Cannat
Conseiller départemental des
Bouches-du-Rhône
Vice-président du Territoire du Pays d'Aix

ÉDITO

Chères Saint-Cannadènes, chers Saint-Cannadens

Dans le numéro de septembre de cette revue, j'évoquais le caractère exceptionnel de la canicule subie cet été.

L'automne que nous venons de traverser n'a pas été plus clément en matière de climat, avec des pluies fortes et abondantes sur des épisodes répétitifs.

Il est tombé 380mm d'eau en deux mois (octobre et novembre), ce qui représente 60% du volume annuel de pluie sur notre secteur.

Dans ce contexte, avec des terres gorgées d'eau, des nappes phréatiques saturées, des sols rocheux imperméables dans certains secteurs, il était inévitable de voir des eaux abondantes s'écouler dans les fossés ou sur les chemins, s'accumuler sur les terrains ou réapparaître en résurgence.

Il s'en est suivi des désordres assez désagréables sur les points bas des parcelles, qui ont provoqué des arrivées d'eau dans les caves, les garages ou les zones d'épandage.

Cependant, très peu de maisons d'habitation ont été impactées et aucune n'a dû être évacuée.

Les désagréments constatés sur notre commune n'ont rien de comparable à ce qu'ont subi certaines villes des Bouches-du-Rhône et surtout du Var où plusieurs victimes ont péri. Il faut avoir une pensée pour ces familles ainsi que pour les sauveteurs qui sont intervenus au péril de leur vie.

L'examen sur le terrain des phénomènes enregistrés a permis de mesurer l'efficacité des réseaux pluviaux et des bassins de rétention, mis en place au fil des années avec des investissements importants mais peu visibles, qui ont contribué à limiter l'impact des précipitations au sein de l'agglomération. Ce retour d'expérience a mis en évidence quelques points à améliorer dans le dispositif pluvial, pour pouvoir faire face à ce type d'évènement exceptionnel en limitant les désagréments pour les populations et les biens.

Pour revenir à une actualité quotidienne plus agréable, je me joins à toute l'équipe municipale pour vous adresser nos souhaits de santé et de bonheur les plus sincères pour cette année 2020.

Très cordialement,

Concert du Nouvel An

Hommage à Rimsky-Korsakov
Orchestre Philharmonique
du Pays d'Aix
Chef d'Orchestre Jacques Chalmeau

Dimanche 5 janvier
18h Salle 4 Septembre
Entrée libre - Durée 1h

BEACH VOLLEY UNE BELLE JOURNEE ESTIVALE ET SPORTIVE !

Samedi 28 septembre dernier, la Municipalité organisait le tournoi de Beach Volley avec l'aide des membres de la future Association de Beach Volley qui devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

Joël Levi-Valensi, adjoint délégué à la vie associative, était présent pour assister aux matchs qui sont montés en intensité tout au long de la journée. Le Maire et plusieurs adjoints sont venus saluer les joueurs en fin de tournoi. Il y avait une grande diversité d'équipes composées de joueurs occasionnels d'été mais aussi d'anciens et actuels joueurs en championnat nationaux FFVB.

Les participants n'ont pu qu'apprécier ce nouveau terrain inauguré l'été dernier et qui complète parfaitement le Complexe Sportif de Saint-Cannat. Il régnait une ambiance chaleureuse et sportive et la future Association de Beach Volley a reçu de nombreux messages de félicitations et d'encouragement.

Un grand merci au traiteur La Table de Charlotte pour sa participation le jour de l'évènement ainsi qu'au services techniques pour leur précieuse aide.

St Cannat Communication



STREET FOOD PARTY SUCCÈS DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Vous étiez nombreux vendredi 4 octobre à participer à la Street Food Party organisée en partenariat avec la Municipalité au Parc Joseph Richaud entre 18h30 et minuit.

Plus de 500 personnes étaient présentes dans une atmosphère détendue et conviviale qui nous a fait prolonger l'été un peu plus longtemps. Le temps d'une soirée le parc a pris des airs de guinguette, les Food Trucks nous ont fait voyager autour du monde et les groupes Puff Stuff et 33 Tours DJ ont su réchauffer l'ambiance à merveille.

Un régal pour nos papilles et nos oreilles !

On en veut encore ! Et vous?

St Cannat Communication



RAID AMAZONES APPEL À SPONSORS

Nous sommes Lauriane et Emmanuèle, habitantes de Saint-Cannat et Rognes. Nous avons décidé de nous lancer dans l'aventure du Raid Amazones 2020. Ce raid multi sports, 100 % féminin et à but humanitaire durera une semaine. Les participants passent les épreuves le matin (course à pied, VTT, canoë et tir à l'arc) et participent aux tâches humanitaires l'après midi auprès de la population locale (accès à l'eau, agriculture, construction ou apports de matériels informatiques).

Nous participons dans le but de représenter l'association Rire Médecin qui, grâce à ses clowns, apportent un moment de bonheur aux enfants hospitalisés à la Timone, Marseille.

Pour conduire notre projet à bien, nous souhaitons organiser différents évènements à Saint-Cannat dans le but de récolter des fonds : tombola, journées sportives (Lauriane est professeur de fitness à la GV à Saint Cannat), mise en ligne d'une cagnotte participative, présence au Marché de Noël de Saint-Cannat avec des lingettes démaquillantes écologiques...

Nous n'arriveront sûrement pas à boucler notre projet sans la précieuse aide de sponsors financiers. L'appel est donc lancé en espérant sincèrement que vous serez nombreux à nous suivre dans notre aventure !

L'équipe de Raid Amazones Contact : fit.form.provence.e.l@gmail.com



INTENSIFICATION DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À ST CANNAT

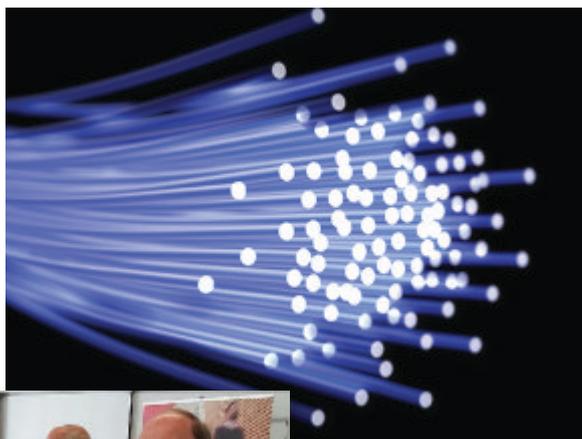
Une réunion d'information à l'attention des professionnels de la Pile relative à l'intensification du déploiement de la Fibre Optique sur le pôle d'activité a eu lieu le 3 octobre 2019. Organisée par la Métropole représentée par Madame Francin et son délégataire Capaix Connectic et avec la participation de la Ville de Saint-Cannat et l'APAEP, le but était de présenter les nouveaux opérateurs ainsi que leurs offres (Pacwan, Fiducial Cloud, Grid Telecom, Adista et Asap Télécom). En présence de Jacky Gérard, Maire de Saint-Cannat, Joël Lévi-Valensi Adjoint au Maire, Daniel Petit, élu, Sébastien Berna De La Cale, président de l'APAEP, la Métropole a annoncé sa volonté de diversifier l'offre fibre optique pro pour les entreprises sur le secteur de la zone d'activité.

Par ailleurs, dans le cadre du programme national France très haut débit, les travaux pour le déploiement de la Fibre Optique FTTH pour le grand public débiteront prochainement. Il concerneront la mise en place des infrastructures nécessaires pour desservir les habitations d'un secteur géographique le plus large possible. Ces travaux se termineront en 2020 et les premières mises en service pourront avoir lieu.

*Daniel Petit,
Conseiller Municipal*



Mme Francin, J. Lévi-Valensi, Jacky GÉRARD, Daniel Petit



NOUVEL AN CHINOIS DÉTENTE GARANTIE À ST CANNAT !

Le Nouvel An chinois est régulièrement fêté en France comme dans de nombreux pays. L'année 2020 du calendrier chinois débute le samedi 25 janvier en Chine, date que nous avons retenu pour le célébrer à St Cannat ! Cette saison, le Temps d'être l'organise en partenariat avec l'équipe Culture St Cannat. Un jour de fête à ne pas manquer ! La journée ponctuée d'ateliers préparés par le Temps d'être est promesse de détente assurée ! En soirée, après une conférence sur la Culture traditionnelle chinoise et un buffet asiatique, la célèbre Sissy Zhou, chanteuse-instrumentiste, offre dans un récital solo, une plongée unique dans le royaume de la grande Chine antique, dévoile des paysages sonores et nous invite à parcourir une nouvelle Route de la Soie, entre Soleil Levant et Méditerranée. Ne tardez pas à réserver... Vous ne le regretterez pas !

*L'équipe Culture St Cannat
Et Nathalie Boillon
Coordinatrice de l'association "Le Temps d'être"*

Ateliers proposés par Le Temps d'être

Feng Shui, Do-in, Aikibudo, Épices, Calligraphie, Mandala, Voyage Sonore, Alimentation & énergie
Tarifs des ateliers/soins individuels : entre 6€ et 15€
(en fonction de la discipline)
Réservations 06 85 79 02 79

Nouvel An Chinois

Samedi 25 janvier

Espace Yves Montand

18h30 Conférence

Culture traditionnelle
chinoise

Suivie d'un buffet asiatique

20h30 Sissy Zhou

Spectacle Provence en scène

Tout public

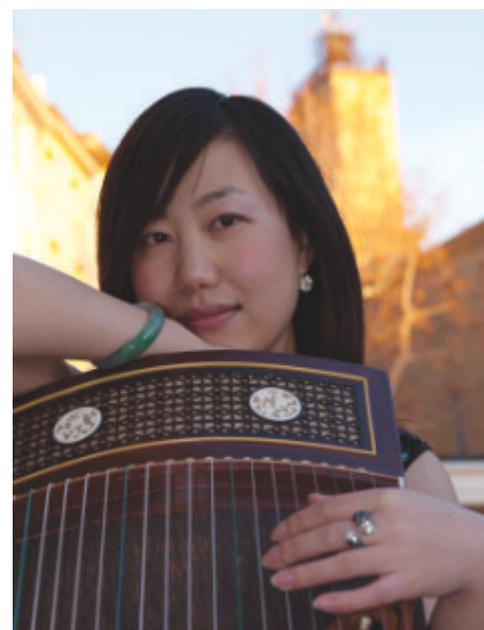
Entrée 15 € (buffet compris)

Réservations 04 42 57 34 65



La Fête des "Lanternes à Rognes

15 jours après, sur Rognes, le Temps d'être clôturera les festivités avec la fête des "Lanternes" (fête des Lumières) qui en Chine boucle le cycle des festivités du Nouvel an. Fête nocturne, on la nomme d'ailleurs parfois "Petit Nouvel an". La population sort pour une promenade à la nuit tombée, une lanterne à la main. Pour cette occasion le Temps d'être proposera des contes chinois.



Dans les écoles primaires, la rentrée de septembre a été marquée par des changements au sein des équipes enseignantes.

Madame Nightingale a pris ses fonctions de directrice dans l'école des Santolines et de nouveaux professeurs d'école ont intégré l'école Barbizet. Nous leurs souhaitons une belle année scolaire dans notre commune.

Soucieuse de l'éducation des jeunes St Cannadens, de leurs formations, de leurs progressions dans les apprentissages, la Municipalité soutient l'action, les projets des enseignants en dotant les classes d'un budget fournitures / matériel / matériel numérique / transport et en subventionnant à 50% les classes de découvertes.

Tous les élèves bénéficient de manifestations culturelles (expositions, spectacle de Noël, Commun'auteur). Ils ont accès à la bibliothèque municipale et pratiquent, pendant le temps scolaire, des activités sportives avec notre intervenante Hélène Bustos.

Cette rentrée a également été marquée par une forte augmentation des effectifs des services périscolaires.

Vu l'évolution de la société (2 parents travaillant à l'extérieur de la commune, famille monoparentale-recomposée...) et le nombre croissant de la population, nous avons conscience que cet accueil périscolaire est nécessaire. Nous nous efforçons de le rendre de qualité, attractif, en proposant, dans le respect des règles de la vie en collectivité, des activités culturelles/sportives conduites par un personnel qualifié (BAFA).

Afin que ce temps extra scolaire se déroule au mieux, les études de Barbizet ont été dédoublées, plus de personnel a été affecté à l'accueil du matin et du soir. Ce service ouvert à tous les élèves, sans conditions d'inscription, est non obligatoire. Faisant appel au civisme des parents : nous vous conseillons de ne pas inscrire votre enfant de façon systématique si les besoins ne sont pas impératifs. Ce n'est pas dans un esprit d'exclusion, ni de discrimination que ce souhait est formulé mais pour le bien-être de l'enfant qui a de longues journées en collectivité. Dans nos établissements, nous nous appliquons à accueillir, au mieux, les enfants afin qu'ils puissent évoluer dans un climat propice à leur scolarité.

Au seuil de cette nouvelle année, nous souhaitons de belles réussites à tous les élèves.

Meilleurs vœux !

Mireille Catelin,

Élue déléguée aux Affaires scolaires
et l'équipe "Éducation"

LE RECENSEMENT CITOYEN

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

Comment se faire recenser ?

Le jeune mineur (16 à 18 ans) peut effectuer seul cette démarche ou se faire représenter par ses parents.

Si vous avez oublié de vous faire recenser à 16 ans, il est toujours possible de le faire mais le jeune majeur doit effectuer seul cette démarche.

Quand se faire recenser ?

Les jeunes français doivent se faire recenser entre la date de leur 16e anniversaire et les 3 mois suivants.

Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans effectueront cette formalité dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes gens qui acquièrent automatiquement la nationalité française à 18 ans et/ou disposent de la capacité de décliner la nationalité française pourront effectuer leur recensement jusqu'à l'âge de 19 ans.

Le recensement, une obligation nécessaire

- pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.
- pour permettre à l'administration de convoquer le jeune entre la date de recensement et vos 18 ans (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans).
- pour lui permettre ensuite de procéder à l'inscription du jeune sur les listes électorales, après lui avoir envoyé un courrier.

Le jeune majeur est donc inscrit d'office, sans faire de démarche particulière.

Attention : en l'absence de courrier, il convient de s'assurer auprès de la mairie que l'inscription sur les listes électorales a bien été faite.

Où se faire recenser ?

- À la mairie
- En ligne, sur le site internet Service-public.fr

Une attestation de recensement vous sera remise.

Il est primordial de la conserver précieusement.

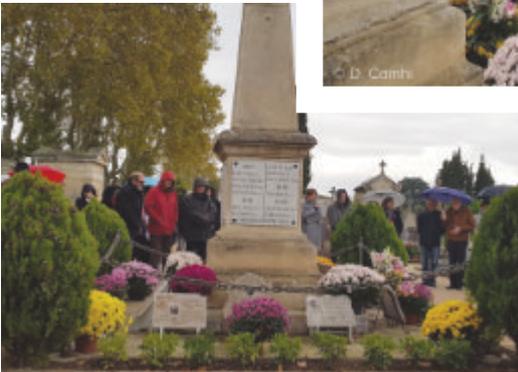
Aucun duplicata ne sera fourni.



- Pièces à fournir
- ◆ Livret de famille
 - ◆ Justificatif de domicile
 - ◆ Carte d'identité

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 1918

HOMMAGE À TOUS LES COMBATTANTS MORTS POUR LA FRANCE



Le 11 novembre 1918, à 11 heures, l'armistice entre la France et l'Allemagne marque la suspension des combats et le début des grandes négociations. Dans l'ensemble des villes de France, les cérémonies du 11 novembre honorent tous les soldats morts aux combats.

À St Cannat, après l'intervention de Roger Roche, Président de la FNACA, et un dépôt de gerbes au Monument aux Morts place de la République, l'assistance s'est dirigée en cortège vers le cimetière. Autre dépôt de gerbes... Minute de silence traditionnelle... Musique de la Marseillaise...

Dans son allocution le Maire a rappelé la fragilité de la paix et la nécessité d'un travail de mémoire auprès des jeunes générations. n'a pas manqué de lire le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées, qui souligne que "la Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918... Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. (...) En ce jour la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures..."

En effet, Emmanuel Macron, Chef des Armées, a inauguré ce 11 novembre le Monument aux morts pour la France en opération extérieure - le "Mémorial OPEX" - au Jardin Eugénie Djendi, attenant au parc André Citroën à Paris. Ce mémorial est pour les militaires morts pour la France depuis 1963, depuis que des opérations extérieures sont menées par la France. 549 noms figurent sur ce monument. Le Président dira : "La France n'oublie pas ceux qui sont morts pour elle. Elle n'oublie aucun de ses enfants. C'est notre devoir et c'est notre honneur. C'est dans cet esprit de reconnaissance que j'ai souhaité relancer le projet d'un monument aux morts en opérations extérieures."

*Dominique Camhi,
Adjointe déléguée à la Culture et à la Communication*

L'ACCUEIL DE JOUR DE CAIRE-VAL POUR LES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES DE LA MÉMOIRE

C'est dans une villa entièrement réaménagée située dans le parc arboré de l'EHPAD de Caire-Val à Rognes que se situent les locaux de l'Accueil de Jour. Ce service, ouvert depuis plus d'un an à tout public, accueille les Saint-Cannaden(ne)s du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30 et propose, dans un espace où l'on se sent "comme chez soi", un accompagnement adapté aux personnes présentant des troubles de la mémoire (maladie d'Alzheimer ou apparentée).

Les nombreuses activités proposées visent à stimuler la mémoire mais également à restaurer les liens sociaux et l'image de soi. Les familles (Aidants) peuvent profiter d'un temps de répit et bénéficier des conseils d'une équipe de professionnels.

Un transport est assuré avec un point de ramassage pour permettre aux usagers d'accéder au service.

Accueil de Jour de Caire-Val
04 42 50 39 39
Chemin départemental 66
13840 Rognes



A l'inauguration des locaux de l'Accueil de jour

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Les dates des Municipales de 2020 sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second.

Ces dates ont été annoncées par le Ministère de l'Intérieur le 16 juillet 2019.

Localisation des secteurs des bureaux de vote à Saint-Cannat

Les bureaux de vote ouvrent le dimanche à 8 heures et ferment à 19 heures.

Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale. Il est nécessaire de vous diriger vers le bureau correspondant à votre adresse.

Des plans seront affichés en Mairie et à l'entrée des bureaux de vote pour mieux vous aider.

Bureaux n° 1 : Salle du 4 Septembre
Bureaux n° 2 : Salle des Associations
Bureaux n° 3 : Salle Yves Montand
Bureaux n° 4 : Foyer du 3ème âge

Conditions de vote

Pour voter aux municipales 2020, vous devez en principe être inscrit sur les listes électorales avant le vendredi 7 février 2020.

- Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.

- Les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins pourront désormais s'inscrire sur la liste électorale de la commune de leurs parents (par exemple, cas des étudiants ou des jeunes travailleurs).

- Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration.

La procuration doit être établie dans un délai permettant sa réception et l'enregistrement par la mairie.

Documents admis pour prouver votre identité au moment du vote

- Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photo d'identité et authentifiée par un cachet de la commune

Inscription sur les listes électorales

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

En dehors de cette situation, les citoyens doivent procéder à leur inscription.

Pour tout changement de domicile, l'inscription n'est pas automatique dans le nouveau lieu d'habitation et doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription peut s'effectuer à la mairie où vous êtes domicilié(e) ou en faisant la demande sur service-public.fr. Vous pouvez également vous inscrire :

- À la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- À la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- À la mairie de la commune où vous êtes assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

L'inscription en Mairie peut se faire directement à la mairie, soit par courrier en envoyant le formulaire ainsi que les pièces exigées.

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, les documents doivent être en cours de validité

Pour tout renseignement
Service Élection de la Mairie
04 42 50 82 14

**Voter :
une liberté
et un
devoir citoyen.**



CONSEIL MUNICIPAL

8 JUILLET 2019

1°) Subvention au Comité des fêtes

Le Comité des fêtes propose une animation festive pendant l'été avec la Tournée de la Marseillaise, de faire venir le groupe Bandura de Théo Pastor pour la Fête votive, et de prendre en charge la Péna lors de la fête Notre Dame.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena et G. Cany votant contre, décide d'attribuer au Comité officiel de fêtes de Saint-Cannat une subvention de 11.500 € pour les événements présentés ci-dessus, et de valider la convention d'objectif jointe puisque le total des subventions attribuées en 2019 est désormais supérieur à 23 000 €.

2°) Tarifs École de musique municipale

La délibération n°2016-086 en date du 15 décembre 2016 définit les tarifs des stages organisés pendant les vacances scolaires par l'école municipale de musique.

Il est proposé de doubler le tarif des stages lorsque 2 formateurs interviennent.

Concernant les prix de l'enseignement musical, défini par la délibération n°2016-060 en date du 29 juin 2016, il est proposé de créer un cours collectif de découverte instrumentale au tarif de 120 € / trimestre pour les résidents de Saint Cannat et de 190 € / trimestre pour les non-résidents de Saint Cannat.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, J. Levi Valensi s'abstenant, décide de dire que lorsqu'un stage fait intervenir 2 intervenants, le tarif du stage est doublé, et de créer un cours collectif de découverte instrumentale pour les élèves de 5 à 7 ans, au tarif de 120 € par trimestre pour les résidents de Saint Cannat et de 190 € / trimestre pour les non-résidents de Saint-Cannat.

3°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider les modifications au tableau des emplois suivants : création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 26h30 hebdomadaires ; création d'un poste de Gardien-brigadier à temps complet, à compter du 1^{er} juillet 2019, et fermeture d'un poste de Brigadier-chef principal à temps complet.

4°) Règlement de la piscine municipale

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren s'abstenant, décide de valider le nouveau règlement de la piscine municipale.

5°) Parité au Comité technique et au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dire que le Comité technique et le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la commune seront un CT et un CHSCT unique avec le Centre communal d'action sociale ; de dire que les représentants de la collectivité participeront au vote lorsque le CT doit donner un avis (recueil par le CT des avis des représentants de la collectivité) ; de dire que les représentants de la collectivité participeront au vote lorsque le CHSCT doit donner un avis (recueil par le CHSCT des avis des représentants de la collectivité).

11°) Convention avec l'association Planet'Jeunes pour la mise à disposition de la piscine municipale

L'association Planet'jeune sollicite la Municipalité pour la mise à disposition de la piscine municipale, hors des horaires d'ouverture au public, pour deux "soirées barbecue".

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, G. Cany votant contre, décide de valider le principe de la mise à disposition, pour deux soirées par saisons estivales, de la piscine municipale à l'association Planet'jeunes et de valider la convention.

6°) Acquisition de la parcelle n° BV262

Dans le cadre de l'incorporation de l'allée des Ferrages dans le domaine public communal, la commune souhaite acquérir la parcelle cadastrée section BV n°262, d'une superficie de 18 m², appartenant à M. Jean-Paul Liardet et Mme Jocelyne Liardet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence Monsieur l'adjoint à l'urbanisme, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de la bande de terrain présentée ci-dessus, à M. et Mme Liardet, pour 20 euros.

7°) Acquisition de la parcelle n° BV263

Dans le cadre de l'incorporation de l'allée des Ferrages dans le domaine public communal, la commune souhaite acquérir la parcelle cadastrée section BV n°263, d'une superficie cadastrale de 98 m², appartenant à M. Philippe Demarcq et à Mme Brigitte Demarcq.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence Monsieur l'adjoint à l'urbanisme, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de la bande de terrain présentée ci-dessus, à M. et Mme Demarcq, pour 100 euros.

8°) Modification de la délibération n°2018-072

Dans le cadre de la délibération n°2018-032, Monsieur Michel Olive acceptait un échange de terrain avec une soule de 20 000 euros, pour permettre la réalisation du rond-point de la Pile. Or la rédaction de la délibération s'était appuyée sur un plan sur lequel la superficie d'une parcelle à détacher de la parcelle AP16 était de 6 m², contre 2m² en réalité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dire que la superficie de la parcelle AP16 à détacher est de 2m² et non de 6m².

9°) Convention tripartite de mise à disposition de locaux par un ALSH associatif dans les locaux de l'école les Santolines

Depuis 1986, la commune de Saint-Cannat met à disposition de l'association les AIL certains locaux de l'école maternelle de l'ancienne gare pour que l'association puisse y assurer un accueil de loisir sans hébergement (ALSH). Vu l'augmentation de la population municipale les locaux pouvant accueillir les enfants dans l'école maternelle de l'ancienne gare ne sont plus suffisants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la convention de mise à disposition de certains locaux de la maternelle à l'association les AIL de Saint Cannat.,

10°) Convention type de mise à disposition des locaux municipaux

Les collectivités territoriales peuvent mettre à disposition des locaux à des associations présentant un intérêt local.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la convention-type à passer avec les associations souhaitant disposer de locaux ou de créneaux horaires sur une base annuelle.

CONSEIL MUNICIPAL

1°) DM N°1 sur le budget principal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de valider la DM n°1 sur le budget principal 2019 de la Commune, présentée ci-dessous.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-10226 : Taxes d'aménagement	0,00 €	3 010,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 10 : dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	3 010,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183-185-20 : informatique et capteurs	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D 2315 036 822 : Voies 2019	6 763,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisation en cours	6 763,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-975-01 : Dépôts et cautionnements versés	0,00 €	253,06 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	253,06 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	6 763,06 €	6 763,06 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GÉNÉRAL		0,00 €		0,00 €

2°) Subventions à 3 associations

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Comité officiel des fêtes de St Cannat pour 3.820 €, M. Catelin, L. Maurizio et M. Iglesias ne prenant pas part au vote.
- Gymnastique volontaire de St Cannat pour 2.000 €, à l'unanimité.
- Société des chasseurs de St Cannat pour 1.000 €, G. Cany votant contre.

3°) Modification de l'attribution de compensation "socle"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le montant révisé de l'attribution de compensation 2019 "socle" de la Commune de Saint-Cannat, versé par la Métropole, porté à la somme de 760.640 €.

4°) Autorisation de réaliser des heures supplémentaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dire que :

- Le droit de percevoir des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) est ouvert aux fonctionnaires de catégories B et C, aux agents contractuels de droits publics et le cas échéants aux agents contractuels de droit privé, quels que soient leurs cadres d'emplois et leurs missions.
- Le choix entre le repos compensateur ou l'indemnisation est laissé à la libre appréciation de l'autorité territoriale, en prenant en compte les contraintes du service, et après discussion avec les agents concernés.
- Le contrôle des heures supplémentaires sera effectué sur la base d'un décompte déclaratif, vérifié par le chef de service et/ou validé par l'autorité territoriale ou le DGS.

5°) Politique sociale envers les agents municipaux

La politique sociale de la collectivité comprend les prestations suivantes :

- Cadeaux de Noël pour le personnel - actuellement 50 € TTC maximum
- Cadeaux de Noël pour les enfants du personnel jusqu'à 16 ans au 31 décembre de l'année en cours - actuellement 50 € TTC
- Gratuité des entrées à la piscine municipale
- Tarifs réduits pour la mise à disposition de salles
- Cadeaux de Noël pour les retraités du personnel municipal - actuellement 30 € TTC maximum

Au-delà de ces avantages et cadeaux, la Municipalité participe actuellement à :

- Complémentaire santé - actuellement 25 € proratisé au nombre d'heures effectuées
- Assurance "prévoyance" - actuellement 12,5 € proratisé au nombre d'heures effectuées
- Carte cadeaux pour les employés non concernés par le RIFSEEP (PM, Catégorie B et A des services techniques et catégorie A de la filière sportive)
- Subvention de l'association Amicale du personnel

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, G. Cany, S. Ellena et B. Papet s'abstenant, décide :

- De confirmer les actions sociales présentées ci-dessus à destination des employés municipaux.
- De dire que la participation globale annuelle des agents pour bénéficier de la politique sociale de la Municipalité, sans proratisation en fonction de la quotité de travail, est de :
 - 1 € pour les agents de catégorie C
 - 2 € pour les agents de catégorie B
 - 3 € pour les agents de catégorie A

6°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider les modifications au tableau des emplois présentées ci-dessous :

- Création d'un poste de Gardien-Brigadier à temps complet.
- Suppression de trois postes d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe.
- Suppression d'un poste d'Agent de Maîtrise.

7°) Modification de la délibération RIFSEEP

Afin de mettre le dispositif du régime indemnitaire municipal en conformité, il est nécessaire de préciser que le RIFSEEP n'est pas maintenu en cas de "maladie longue durée" ni de "longue maladie", le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les modifications présentées ci-dessus aux délibérations n°2017-070 en date du 12 décembre 2017, n°2018-062 en date du 9 octobre 2018 et n°2003-025 en date du 27 mars 2003.
- De valider la version consolidée jointe en annexe, relative à l'application du RIFSEEP pour les agents municipaux de la Commune de Saint Cannat.
- De dire que les agents absents 2 jours au maximum bénéficient du reversement de 33% de l'ISFE non versé aux agents absents et des 100% du CIA non versé aux agents absents.

8°) Montant 2019 du Complément individuel annuel (RIFSEEP)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De confirmer le montant de base du CIA, versé en 2019 uniquement, de 450 € à 500 €.
- De même le montant de la carte cadeau pour les agents sur des grades non intégrés au RIFSEEP, mais disposant de l'ancien dispositif de "prime mairie" est majoré pour atteindre un total de 500 €.
- De dire que pour avoir droit au reversement pour présentisme, il faut avoir intégré les services municipaux au 1^{er} octobre de l'année précédente.

9°) Mise à disposition d'un agent à une association

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre une employée municipale à disposition de l'association les Amis de l'instruction laïque de Saint Cannat, jusqu'à la fin de la période scolaire 2019-2020 pour assurer la mission d'animatrice de centre aéré.

10°) Signature d'un marché pour la construction d'équipements sportifs

Considérant l'augmentation de la population municipale ces dernières années, et celle à venir dans le cadre du PLU communal voté en décembre 2018, la commune a décidé de construire de nouveaux équipements sportifs sur le secteur de la Seigneurie : un gymnase, intégrant trois autres salles d'activités pour les arts martiaux, la danse et les pratiques douces, et deux cours de tennis clos et couverts. Les espaces extérieurs faisant l'objet d'un autre marché.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren (ayant donné procuration à J. Levi Valensi), votant contre, décide :

- De confirmer le principe de la réalisation des équipements sportifs présentés ci-dessus, par un Marché public global de performance.

- De valider le choix du maire, conforme à l'avis émis par la majorité des membres de la Commission MAPA, pour une attribution du marché n°2019DG01 au groupement dont le mandataire est la société Baudin Chateauneuf

- D'autoriser le maire à signer le marché n°2019DG01 "Marché Public Global de Performance pour la conception, la réalisation et la maintenance d'équipements publics sportifs formant la plateforme sportive de la Seigneurie" avec le groupement dont le mandataire est la société Baudin Chateauneuf au prix de global de 4.060.600 €HT + 39.872 €HT pour la maintenance-exploitation sur 4 années, soit un total de 4.100.472 €.

11°) Dépôt d'un permis de construire modificatif pour des tennis couverts

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren (ayant donné procuration à J. Levi Valensi) votant contre, décide d'autoriser Monsieur le maire à signer et à déposer une ou des demandes de permis de construire modificatif(s) au PC n°01309119M0009, au nom de la commune, sur la parcelle CB n°108, ainsi que tout autre document y afférent.

12°) Dépôt d'un permis de construire pour un gymnase

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. MEIFFREN (ayant donné procuration à J. Levi Valensi) votant contre, décide d'autoriser Monsieur le maire à signer et à déposer une demande de permis de construire relatif à la construction d'un gymnase et de terrains de tennis couverts, au nom de la commune, sur la parcelle CB n°108, ainsi que tout autre document y afférent, dont un éventuel permis de construire modificatif.

13°) Conventions "Provence en scène" avec le Département

Le dispositif "Provence en scène", anciennement dénommé "Saison 13", est un programme d'aide aux artistes du spectacle vivant et aux communes, pour favoriser une programmation de qualité qui met à la disposition des communes de moins de 20 000 habitants un catalogue de spectacles. Il est possible d'aider des associations par ce dispositif grâce à des conventions tripartites. La commune souhaite conventionner avec le Département pour des actions culturelles : diverses actions culturelles pour la Municipalité de Saint Cannat, Festival jeune public la Belle Récré avec le Syndicat d'initiatives.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, G. Cany, S. Ellena et B. Papet s'abstenant, décide d'adhérer au dispositif "Provence en scènes" avec le Département des Bouches du Rhône.

14°) Incorporation d'office de diverses voies au Domaine public communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lancer l'enquête publique telle que prévue à l'article L. 318-3 du Code de l'Urbanisme en vue d'un transfert sans indemnité et d'un classement dans le domaine public communal des parcelles listées ci-dessous :

- De demander à Monsieur le Maire de procéder à la désignation d'un commissaire enquêteur chargé de cette enquête.

- D'accomplir toutes les formalités de publication et de notification nécessaires.

- De signer toutes les pièces relatives au présent dossier, y compris les pièces notariées.

Nom du lotissement / voie	Références cadastrales	Superficie
Allée des Ferrages	BV n°37	212 m ²
	BV n°38	218 m ²
	BV n°259	46 m ²
	BV n°260	173 m ²
	BV n°264	138 m ²
	BV n°383	154 m ²
	BV n°51	81 m ²
	BV n°52	113 m ²
	BV n°23	535 m ²
Rue des Mésanges	BT n°56	2259 m ²
Traverse Sainte-Marguerite	CC n°56	997 m ²
Rue de la Galinette	BT n°69	179 m ²
Rue des Erables	BX n°123	2195 m ²
Rue de la Saulaie	BV n°92	3537 m ²
Lotissement Le clos du Bailli	BY n°16	1797 m ²
Rue du Mall de la Chapelle	BX n°57	423 m ²
Sentier des Bouires	BV n°177	243 m ²
Lotissement le Hameau de Saint Estève		
Sentier piéton du Hameau de Saint Estève	BY n°79	352 m ²
Impasse de Micocoullers	BY n°62	619 m ²
Impasse du Saule	BY n°55	233 m ²
Impasse des Rosiers	BY n°84	327 m ²

15°) Acquisition des parcelles n° E39 et E40

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle E39 et E40 (en bordure de la Touloubre) au prix de 5 000 euros auprès de Mme Berenger.

- De préciser que l'ensemble des frais notariaux seront pris en charge par la commune.

- De solliciter le Département pour l'attribution d'une subvention au titre des Acquisitions de réserves foncières situées en zone agricole naturelle ou agricole d'un montant de 3.000 €.

- De dire que la commune conservera ce terrain dans son patrimoine pendant une durée minimum de 10 années et de s'engager à maintenir le terrain en zone agricole, et à y maintenir un usage agricole, sous peine de devoir restituer la subvention au Département.

16°) Acquisition de la parcelle n° B233

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle B233 (garrigue au nord-est de la commune) au prix de 10 000 euros auprès de l'indivision Telleschi-Berenger.

- De préciser que l'ensemble des frais notariaux seront pris en charge par la commune.

- De solliciter le Département pour l'attribution d'une subvention au titre des Acquisitions de réserves foncières situées en zone agricole naturelle ou agricole d'un montant de 6000€

- De dire que la commune conservera ce terrain dans son patrimoine pendant une durée minimum de 10 années et de s'engager à maintenir le terrain en zone agricole, et à y maintenir un usage agricole, sous peine de devoir restituer la subvention au Département.

CONVENTION "PROVENCE EN SCÈNE" AVEC LE DÉPARTEMENT

Le dispositif "Provence en scène", anciennement dénommé "Saison 13", traduit la volonté du Département de faire vivre la culture et de la rendre accessible au plus grand nombre sur le territoire des Bouches-du-Rhône.



Il met à la disposition des communes de moins de 20 000 habitants, via les responsables culturels, artistes et créateurs, associations, médiateurs, un catalogue de spectacles de grande qualité leur permettant de faire de l'action culturelle un élément central du développement local et d'offrir une programmation variée et riche, en lien avec les attentes de nos concitoyens.

En adhérant à ce dispositif, Saint-Cannat est partenaire de Provence en scène et jouit de la diversité des expressions culturelles au travers de ce catalogue de spectacles portés par des équipes artistiques professionnelles résidant dans les Bouches-du-Rhône.

Le Département s'engage à participer à hauteur de 17 000 € par saison et sur la base du prix de vente du spectacle et d'une opération d'accompagnement (s'il y a lieu), tel qu'il est arrêté dans le catalogue en ligne. Cette participation est de 60 % à 80% pour les communes de 3 000 à moins de 6 000 habitants comme la nôtre.

Saint-Cannat se réjouit de ce partenariat pour mener une action culturelle de qualité à destination des enfants et des adultes !

Dominique Camhi

Adjointe déléguée à la Culture et à la Communication

TRÉSORERIE AMENDES DES BOUCHES-DU-RHÔNE ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Depuis le 15 avril 2019, la trésorerie Amendes des Bouches-du-Rhône accueille les usagers uniquement sur rendez-vous (hors opérations de paiement).

Les usagers sont ainsi assurés d'être reçus sans file d'attente, à une heure convenue, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier.

La trésorerie Amendes est un centre de paiement, elle ne traite pas les contestations des amendes.

- Le guichet de la trésorerie Amendes accepte, sans rendez-vous, les paiements, et uniquement les paiements, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.
- Pour toutes les autres demandes relevant de l'activité de la trésorerie, les usagers seront reçus uniquement sur rendez-vous (à prendre par téléphone ou courriel).

Pour contacter la Trésorerie Amendes

- Par téléphone
04 96 20 26 40, les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, et les mardi et jeudi de 8h30 à 12h uniquement.
- Par courriel : t013017@dgfip.finances.gouv.fr.

Et toujours, toute l'information 24h/24 et 7j/7 sur impots.gouv.fr (paiement en ligne et contestation du bien fondé de l'amende)

- Pour régler une amende ou payer un forfait-post stationnement sur : impots.gouv.fr/portail/particulier/je-dois-payer-une-amende-ou-un-forfait-de-post-stationnement
- Contester une amende ou un forfait post stationnement sur : impots.gouv.fr/portail/particulier/je-conteste-un-avis-damende-ou-un-forfait-de-post-stationnement

*Trésorerie Amendes des Bouches-du-Rhône
Avenue Jules Cantini - Marseille*



COMMUNIQUÉ DÉPÔT DU CARNET DE PRÉLÈVEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Les sociétaires doivent rendre leur carnet de prélèvement 2019/2020 après la fermeture générale, soit mi-janvier.

Ce carnet est un élément indispensable pour une gestion moderne et efficace du gibier de repeuplement pour la prochaine saison.

Merci de le déposer dans la boîte aux lettres de la Société de chasse à la Mairie.

LES ST CANNADENS SE MOBILISENT POUR L'ENVIRONNEMENT

FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES DE DEMAIN, LES INITIATIVES POSITIVES POUR PRÉSERVER LA PLANÈTE SE MULTIPLIENT.

Suite aux incendies qui ont touché les collines de notre commune en juillet 2017, beaucoup d'habitants souhaitent agir pour reconstruire. Dans un premier temps, la Municipalité a fait procéder en quelques mois à l'enlèvement des bois brûlés avec l'assistance de ses partenaires institutionnels.

Un collectif d'associations s'est donc formé pour concrétiser cette mobilisation avec la GV St Cannat, la Course du Bailli et le Rotary Club d'Éguilles. Un travail important a été réalisé pour obtenir des financements institutionnels et privés afin d'organiser aux côtés de la Municipalité cette action de reboisement. Campagne internet, contribution de la Course du Bailli, marche du Rotary, cagnotte de la GVSC, dons des administrés, ou encore soutien financier des entreprises comme la Fondation du Crédit Agricole et EDF.

Cette action a très vite été portée par la Majorité municipale et votée en Conseil municipal du 1^{er} avril 2019 par le biais d'une demande de subvention à hauteur de 60% au Département et de 20% à la Métropole du cout prévisionnel de 30 000 € pour l'amélioration de la forêt communale (Restauration des terrains incendiés et coupure stratégique au chemin de l'Arenier - Réaménagement du chemin d'accès pour réaliser ces travaux et l'entretien ultérieur - Assistance pour les replantations par les écoles et par les bénévoles), l'auto financement communal s'élevant à 6 000 €.

Opération 1000 arbres

Malgré la pluie qui s'était invitée dimanche 24 novembre, cette matinée de reboisement a été une réussite. On était venu en famille, entres amis, avec les enfants... Plus de 150 volontaires se sont mobilisés !

La Municipalité a mis en place tous les moyens nécessaires au bon déroulement de ce projet : mise à disposition du terrain au quartier de l'Arenier sur le plateau de la Lecque, soutien logistique des services techniques, de la Police municipale et mobilisation des élus. De nombreuses associations de Saint-Cannat se sont également largement investies pour nous aider dans la mise en place de cette opération.

Nous avons été accompagnés dans cette initiative par le Comité Communal des Feux de Forêt et l'Office National des Forêts qui œuvrent tout au long de l'année à la sécurité dans nos forêts.

Cependant, rien n'aurait été possible sans l'accompagnement et l'expertise de l'ARCPV qui depuis 30 ans organise des actions de reboisement dans la région et en particulier autour de la Sainte Victoire.

Nous avons donc planté 1000 arbres, principalement des feuillus :

- 650 frênes à fleurs
- 150 pins d'Alep
- 50 sorbiers domestiques
- 50 cerisiers Ste Lucie
- 50 érables de Montpellier
- 50 poiriers à feuilles d'amandier



Actions en amont

Afin de sensibiliser les plus jeunes sur la nécessité de préserver et de protéger notre environnement, les écoles de la ville se sont associées à la démarche globale et 1 hectare d'arbres a été planté par les enfants le 22 novembre avec le concours de l'ONF, le CCFF et les services techniques de la Ville. Les enfants ont pu aussi profiter de l'exposition "Regard sur l'incendie" proposée par le Service Information et Prévention de l'Entente pour la Forêt Méditerranéenne.

Planet'Jeunes avec le soutien de Fai Avans a aussi pris part à l'initiative en organisant le 30 novembre, sous l'égide de l'équipe Culture un concert au profit des différentes actions pour la forêt.

Dans la matinée du 8 décembre, grâce à une action menée dans le cadre du Téléthon, une centaine de glands de chênes blancs ont été plantés.

Et demain ?

Cette mobilisation n'est pas terminée. Il est prévu que le CCFF mène une action d'arrosage en lien avec les écoles et les services de la commune dès le printemps.

Les organisateurs qui ont coordonné ces différentes initiatives réfléchissent d'ores et déjà à une nouvelle opération de reboisement en 2020 avec le concours de nombreuses associations et de tous ceux qui souhaitent nous rejoindre.

À l'année prochaine.

Le comité de pilotage de l'opération





LA CHASSE AUX DÉCHETS BELLE INITIATIVE DE COLLÉGIENNES DE ST-CANNAT

Sensibilisées par les problèmes environnementaux actuels qui nous concernent tous et par les actions menées aux 4 coins du monde pour alerter, elles se sont mobilisées pour une chasse aux déchets au cœur de notre village..

Du terrain de boule au parking du nouveau Mac Do en passant par de nombreuses rue de la ville, plus de 4 bouteilles remplies de mégots ainsi que de nombreux détritrus plastique ont été collectés ! Bravo à elles !

La Municipalité soucieuse du civisme environnemental ne peut que vivement soutenir cette action. On espère que le mouvement grandisse...

Voici ce que nos petites fées déjà très mature nous ont dit lorsque nous les avons rencontrées...

« Ce sujet nous tenait à coeur, nous avons voulu faire un geste dans le but d'aider la planète contre la pollution. L'idée est

« inciter d'autres personnes à faire comme nous dans chaque ville mais aussi à le faire naturellement en marchant dans la rue »

surtout d'inciter d'autres personnes à faire comme nous dans chaque ville mais aussi à le faire naturellement en marchant dans la rue. Au début nous n'étions que deux et nous avons déjà ramassé deux bouteilles de mégots de cigarette. Nous avons commencé à en parler à notre entourage qui nous a toute de suite suivi. Aujourd'hui, à cinq, nous en avons ramassé le double plus un sac poubelle de divers déchets que nous avons ensuite triés.» Il est évident que les jeunes sont très sensibles à ces problèmes environnementaux. Ils sont directement concernés, c'est de leur avenir qu'il s'agit. Offrons leur une planète plus saine en agissant tous ensemble dès aujourd'hui.

Chaque geste compte. Nous avons toutes et tous en tant que consommateurs et citoyens notre part à prendre pour adopter un comportement plus responsable en matière d'impact sur l'environnement.

St Cannat Communication



COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN ?

Revoir sa consommation énergétique

Acheter des produits qui n'ont pas occasionné de fortes nuisances sur l'environnement

Limitier ses achats de produits électroniques

Acheter de l'électricité verte

Éviter les pertes de chaleur

Adapter la puissance aux vrais besoins

Laver à basse ou moyenne température

Être un consommateur responsable

Réduire sa consommation de bois et papier

Privilégier les vêtements seconde main

Faire attention à sa consommation

d'eau

Revoir son alimentation

Privilégier les aliments de saison

Choisir des aliment issus de

l'agriculture bio

Manger local

Réduire sa consommation de viande,

d'oeufs et de produits laitier

Choisir des poissons non surexploités

Eviter l'huile de palme

Se déplacer autrement

Privilégier la marche à pied

Oser le vélo

Partager un véhicule

Utiliser les transports en commun

ACTION PLANET'JEUNES AU PROFIT DU REBOISEMENT DE LA FORÊT ST CANNADÈNE



Une journée et une soirée mémorables pour les jeunes St Cannadens qui ont participé à cette action le samedi 30 novembre !

Encadré par les animateurs de Planet'Jeunes, Hakim et Reda, le tournoi de foot a réuni une vingtaine de jeunes au gymnase.

Le soir, sous l'égide de l'équipe Culture et avec la participation de Faï Avans!, les deux groupes, A Few Pen Strokes et The Lighters Music Band, ont réussi le pari d'un concert de qualité qui a réuni près de 110 personnes dans une ambiance dont on se souviendra !

Cette action au profit de la cagnotte de la GVSC pour le reboisement de la forêt a permis de récolter 724 € ! La présidente, Chantal Pellegrin, et l'animatrice, Sylvie Boulinguez, ont félicité les jeunes, leur esprit de solidarité et leur engagement.

St Cannat Communication

LE WORLD CLEAN UP DAY À SAINT-CANNAT ! LA JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE NOTRE PLANÈTE A MOBILISÉ LES ST CANNADENS !

Le World CleanUp Day, la journée de mobilisation mondiale pour nettoyer notre planète, est un mouvement de citoyens sans frontière où les forces sont unies pour une action positive et festive en ramassant des déchets et lutter ainsi contre les déchets sauvages. L'objectif ? Agir concrètement et ensemble, et sensibiliser les populations et notamment les plus jeunes sur la nécessité de protéger notre patrimoine naturel et préserver notre environnement. Une première étape pour engager des changements plus grands.

Elle a eu lieu cette année le samedi 21 septembre et a trouvé écho à Saint-Cannat grâce à Anaïs, une jeune St Cannadène qui a lancé un appel via les réseaux sociaux pour mobiliser le plus de monde possible.

Une opération de nettoyage a ainsi été organisée entre 10h et 12h, opération que la Municipalité a soutenu en organisant la collecte avec l'appui des élus, des services administratifs et techniques pour cibler les lieux à nettoyer, en distribuant gants et sacs de ramassage au moment de l'accueil des participants auxquels elle a offert un apéritif à la fin de la collecte.

Ce sont près de 90 personnes dont de nombreux enfants, qui se sont mobilisées à Saint-Cannat pour cette collecte. Toutes sortes de déchets ont été ramassés et triés, et le constat est on ne peut plus clair : les efforts à faire pour sensibiliser sont infinis et les marges de progression sont énormes.

5 équipes ont été envoyées sur les sites repérés la veille, le boulodrome, le Skatepark, la zone de la Pile, le stade Albert Barre et la route de Rognes. Pas moins de deux camions benne de déchets ont été enlevés ! Sur le terrain, les coups de klaxon et signes de sympathie ont été nombreux. Certains automobilistes se sont même arrêtés spontanément et ont offert 10 à 15 mn de leur temps pour participer au mouvement. Ce sont autant de signes encourageants pour espérer une participation encore plus grande l'année prochaine.

Une initiative et une mobilisation à applaudir !

Et n'oubliez pas... préserver Notre Planète, c'est montrer l'exemple au quotidien !

St Cannat Communication

© st Cannat Communication



PAILLAGE ET BROYAGE LES BIENFAITS

Le broyage des végétaux consiste comme son nom l'indique, à en réduire la masse lors des travaux de jardinage grâce au broyeur. Celui-ci permet de hacher menu les feuilles, brindilles, petites branches et autres résidus.

Le broyage réduira ainsi le volume des déchets de moitié. Ces derniers pourront être réutilisés au jardin sous forme de paillage ou de compost. Il existe deux types de broyeurs : le broyeur électrique pour petits travaux qui sera efficace sur les branches de taille inférieures à 2,5cm et le broyeur thermique, plus performant pour des branches d'un diamètre allant jusqu'à 5 cm.

Selon les besoins il peut être préférable de louer le matériel ou de faire appel à une entreprise en cas de volume important.

Comment broyer ?

Si vous souhaitez réaliser le broyage vous-même, munissez-vous de protections, gants et lunettes spéciales pour réaliser les opérations. Dans le cas de l'utilisation d'un broyeur thermique couvrez vos oreilles avec un casque anti-bruit. Avant de broyer vos végétaux vérifiez que ceux-ci ne soient pas trop secs. Faites attention à ne pas introduire par accident des gravillons ou pierres qui pourraient endommager le broyeur. Si les résidus sont destinés au compost ou au paillage, les végétaux broyés devront alors être sains et ne présenter aucune maladie, au risque de contaminer le compost ou les plantes en contact avec le paillage.



Broyer ses déchets réduit le volume, mais pas seulement...

Ces déchets vont aussi être revalorisés. Une fois bien réduits, ils pourront être ajoutés au compost, sous forme de structurant. Ainsi réduites, brindilles, branches, feuilles mortes mais aussi feuilles épaisses (magnolias, houx, chêne) se mêleront parfaitement au tas de compost. Nul besoin de les brûler ou de les évacuer vers une déchèterie, elles seront directement réutilisées sur place pour la création de compost ou de paillis.

Riches en éléments fertilisants les copeaux issus du broyage peuvent être étalés sous forme de paillage au jardin. Celui-ci restituera au fil du temps, les nutriments contenus dans les déchets aux pieds des plantes ornementales et potagères qui seront ainsi fertilisées. Ce paillis peut aussi être utilisé pour protéger le pied des végétaux frileux en hiver mais aussi pour réduire l'évaporation de l'eau

lors des chaudes journées estivales. Il constitue aussi un bon moyen d'éviter les opérations de désherbage, étalé en couche assez épaisse (5 à 7 cm).

Utilisez uniquement les rameaux jeunes, encore verts, de moins de 3,5 cm de diamètre. Ils contiennent beaucoup de sucres et de la lignine jeune, plus facile à décomposer par les micro-organismes du sol que celle des grosses branches (compostées plusieurs années avant utilisation). N'utilisez pas de conifères, sauf si vous voulez acidifier le sol. Evitez chênes et noyers.

Fabien Savini et Yann Bouchiche



L'ENGAGEMENT DE L'AMAP

Le 15 septembre, sous un beau soleil, a eu lieu notre troisième grand marché des producteurs au jardin public. Un très grand merci aux producteurs qui nous ont régales, à la Municipalité pour nous avoir permis de profiter du parc et pour son soutien constant, merci aux visiteurs et à nos nouveaux adhérents ! Merci pour votre confiance.

Confiance sans cesse renouvelée qui nous a permis de négocier un nouvel élan en soutenant nos 2 nouveaux maraichers :

Yann Bouchiche, "Le Touret Blanc", enfant du village et bien connu pour être au marché chaque mercredi, et Fabien Savini, "Le Jardin de Léa", maraicher sur Éguilles. Nous démarrons notre partenariat avec Aurore Simon, "La Ferme d'Eygatine", sur Charleval pour des œufs bio et de moins de 5 jours à partir de poules élevées en pâturages. Que de nouveautés qui nous enchantent !

Pour rappel

Nous sommes chaque vendredi soir derrière la cave coopérative entre 18h et 19h en hiver pour une heure de distribution chaleureuse et conviviale.

Les produits locaux, bio et équitables : légumes de saison, œufs et pains, poulets et volailles de Noël,

agneau, porc, bœuf, fromages de chèvre et des Alpes, loupes, dorades mais aussi coquillages, pommes, poires, kiwis et raisins..., noix, tisanes, jus de raisin et vins, ... Notre association soutient des productions écoresponsables par un système de contrats annuels ou saisonniers en direct avec les producteurs. Nous ne sommes pas des intermédiaires, notre action est totalement bénévole pour vous mettre en relation avec eux et déguster leurs produits pour une juste rémunération sans prix prohibitifs. L'intégralité de vos paiements va aux producteurs.

Adhérer c'est s'engager

En adhérent, vous vous engagez pour une saison ou une année à soutenir un ou des producteurs de votre village ou village voisin. Cet engagement est votre action. Elle permet d'offrir une trésorerie au producteur et ainsi une visibilité financière pour lui. C'est ainsi que vous contribuez au maintien mais aussi au développement et à l'amélioration du quotidien de producteurs locaux qui emploient des méthodes de production respectueuses de la terre, des animaux et des hommes.

Nous tenions à nous excuser pour la dernière édition du marché de l'AMAP au parc le 15 septembre. En effet nous n'avions pas imprimé assez de bulletins d'adhésion ! Nous remédierons à cela dès la prochaine édition en étant plus prévoyantes !

Rejoignez-nous sur Facebook, notre blog ou inscrivez-vous à notre newsletter sur : amapdesaintcannat.fr

L'équipe de l'Amap de St Cannat
amap13760@gmail.com
amapdesaintcannat.f



© ST St Cannat

INCIVILITÉS... ET VOUS ? VOUS FAITES QUOI ?

Pour que tous, nous puissions profiter d'une ville propre et partager un espace public agréable, la Municipalité souhaite rappeler que les actes d'incivilité qui pullulent en ville ne sont pas acceptables et sont sanctionnables. Vivre dans une ville propre est l'affaire de tous. Malheureusement, pour certains, cette vérité n'est pas une évidence !

Ne pas déposer ses encombrants n'importe où, n'importe quand, ramasser les déjections de son animal de compagnie, ne pas stationner où bon nous semble, ne pas taguer les murs, ne pas détériorer les équipements publics... cela semble évident et pourtant, notre village ne cesse d'être victime de ces incivilités qui polluent le quotidien et détériorent notre cadre de vie. Aujourd'hui, la Ville souhaite attirer l'attention de tous ses administrés sur ce phénomène qui devient malheureusement de plus en plus une normalité. La prise de conscience doit être collective !

► Les encombrants à la déchèterie

Le bois (les caquettes, les palettes,...), l'électroménager usagé, le mobilier (quelle que soit la taille des meubles), le verre (les verres de table, vitres ou miroirs) doivent être déposés en déchèterie.

Sinon, l'amende encourue pour le dépôt d'ordures sauvage est de 135 € et peut aller jusqu'à 1500 € si il est fait à l'aide d'un véhicule.

Les habitants du Territoire du Pays d'Aix peuvent également déposer leurs objets usagés dans l'une des ressourceries du Territoire afin de leur offrir une nouvelle vie.

► Installation de corbeilles

Début 2020, des corbeilles seront posées aux abords des écoles, de la salle 4 Septembre, de l'espace Artaud et de la crèche. Des cendriers seront installés à l'extérieur de la buvette du boulo-drome, de la salle Revol et Yves Montand.

► Déjections canines : faire changer les comportements

Lors des promenades quotidiennes de votre animal de compagnie, emportez avec vous des sacs pour ramasser ses déjections puis jetez-les dans une poubelle. Et pour ceux qui prennent l'excuse de ne pas en avoir, des points de distribution de sacs à déjection existent dans tous les quartiers et aux abords des parcs. Le non-respect de cette réglementation peut valoir une amende de 68€.

Il est inacceptable de devoir slalomer entre les déjections sur les trottoirs, devant les commerces et les bâtiments publics !

► Avoir les bons réflexes

- Jeter papiers et chewing-gum dans les corbeilles
- Ramasser les crottes de chien à l'aide de pelles et poches à déjection
- Mettre emballages, journaux et papiers dans le container dédié
- Mettre les ordures ménagères dans le container dédié
- Rentrer les bacs après le passage de la benne
- Effectuer le tri sélectif dans les points d'apport volontaire de votre ville

► Des questions sur la propreté ?

Concernant les jours de collecte des ordures ménagères, la collecte d'encombrants, les horaires et le fonctionnement des déchèteries, l'enlèvement de dépôts illicites, etc...

contacter La Métropole au 0 810 00 31 10

► Que faire de son sapin après les fêtes ?

Si vous souhaitez vous débarrasser légalement et proprement de votre sapin de Noël (sans décorations ni sac à sapin), deux points de collecte seront à votre disposition :

- Place Général de Gaulle
- Parking du stade route d'Éguilles

Services Techniques St Cannat

Accueil de la déchèterie

7j/7 pour tous les déchets qui ne peuvent être déposés dans les conteneurs

Du lundi au samedi :

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le dimanche et les jours fériés :

de 9h à 12h

Fermée les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre

Service de ramassage des encombrants du Territoire du Pays d'Aix

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la déchèterie, un service de ramassage est disponible sur simple appel téléphonique auprès du Pays d'Aix afin de faire enlever les encombrants dont vous souhaitez vous débarrasser sur rendez-vous. Service gratuit le 2^{ème} mardi du mois 04 42 91 49 00



À PROPOS DE LA DÉVIATION

Beaucoup d'administrés à Saint-Cannat sont dubitatifs sur la réalisation d'une déviation de notre commune, et nous pouvons facilement les comprendre car on en parle depuis de trop nombreuses années.

Historique

Pendant des années, l'État qui avait la gestion des Routes Nationales ne voulait pas s'engager financièrement sur ce projet. Lorsque la RN7 est passée sous la compétence du Département des Bouches-du-Rhône (ex Conseil Général), elle est devenue Rd7n et différentes études ont été menées sans interruption.

Ce n'est qu'en mai 2011 que le projet de la déviation a été inscrit au Schéma directeur routier départemental, ce qui nous confirmait la volonté de l'État de réaliser ces travaux.

Freins relatifs au projet

Pendant le déroulement des études nous avons subi quelques surprises désagréables qui ont retardé considérablement leurs avancées.

Les principaux problèmes ont été d'ordre environnemental, avec la découverte de certains oiseaux migrateurs (Oedicnème Criard et Outarde canepetière) nichant aux abords du tracé, ce qui a généré une perte de temps d'environ deux ans.

Il a fallu par la suite rechercher des terrains similaires pour apporter des mesures compensatoires pour l'implantation de ces oiseaux, ce qui a cette fois retardé le projet d'environ six mois.

Nous allons également prendre du retard avec l'insertion d'une étude archéologique préventive qui n'était pas prévue dans les précédents calendriers de l'opération.

Études et concertations incontournables pour la réalisation d'un tel projet

Dans le même temps les dossiers de la Loi sur l'eau et d'enquête parcellaire étaient en cours de finalisation et une enquête publique a eu lieu en avril et mai 2014.

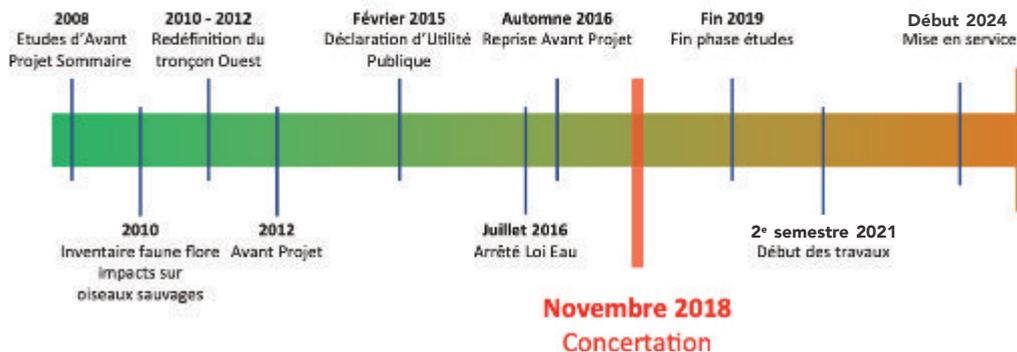
La déclaration d'utilité publique (DUP) a été prononcée par arrêté du Préfet le 26 février 2015. L'enquête parcellaire s'est déroulée du 19 septembre au 14 octobre 2016.

La concertation publique de présentation de l'avant projet (AVP) a été réalisée en 2018. Lors de cette concertation toutes les remarques recevables ont été prises en compte pour des modifications du tracé qui ont été réalisées courant 2019.

La dernière difficulté concernait le rétablissement du

LES DATES CLÉS

Info : Département 13



Chemin de la Mer qui faisait l'objet de demandes légitimes d'améliorations de la part du Collectif des Riverains. Ce problème vient d'être réglé suite à des propositions de la Municipalité, des modifications apportées au projet par le Maître d'ouvrage (la Direction des Routes) et la compréhension d'un riverain qui doit être remercié.

État d'avancement et calendrier

L'avant-projet amendé par les différentes améliorations prises en compte va être transformé courant 2020 en projet définitif par la Direction des Routes et son Bureau d'Études. Parallèlement, les acquisitions foncières nécessaires au projet vont être lancées et concrétisées dans l'année. Les fouilles archéologiques pourront ainsi être effectuées si nécessaire.

Le dossier de dérogation sur les espèces protégées sera également traité auprès des services de l'environnement de l'État, le CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature).

À partir de 2021, les procédures de lancement et d'attribution des Marchés Publics seront effectuées. Elles déboucheront sur le début des travaux prévu, normalement, vers la fin de l'année 2021.

Ce récapitulatif sur l'état du projet nous semble nécessaire pour clarifier deux points.

D'une part, il a toujours fait l'objet d'un travail constant des instances administratives de la Commune comme de l'État. D'autre part, la Municipalité n'a jamais eu l'intention de renoncer à ce projet. Depuis le début nous nous battons pour sa réalisation avec le souci de prendre en compte les intérêts des St Cannadens et surtout d'améliorer la sécurité et le cadre de vie.

Yves Falchi,
Adjoint délégué à l'Urbanisme

AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pour atteindre les objectifs nationaux et régionaux, de réduction des consommations d'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 3% des logements doivent être rénovés énergétiquement d'ici 2030.

5 types d'aides pour vous aider à rénover votre logement, améliorer votre confort et réduire vos charges.

Vous êtes propriétaire d'un logement individuel que vous occupez ou que vous louez (avec conventionnement ANAH) ?

Le territoire du Pays d'Aix vous propose des aides sur les postes suivants :

- **Diagnostic énergétique** > jusqu'à 50% du montant du diagnostic plafonné à 300€
- **Isolation toiture** (sous conditions) > entre 150 et 900€ TTC selon ressources et types d'isolants
- **Isolation des murs** (sous conditions) > entre 975 et 2.900 TTC selon ressources et types d'isolation
- **Régulation et programmation** > jusqu'à 25% du montant TTC plafonné à 150€
- **Solaire thermique : Chauffe-eau et Chauffage** > jusqu'à 20% du montant TTC plafonné à 350€ pour le chauffe-eau solaire et 500€ pour le chauffage.

Ces aides sont cumulables avec les autres dispositifs d'aides nationaux et locaux existants.

Renseignez vous auprès des conseillers Éco-rénovez

04 42 93 03 69

infoenergie@cpie-paysdaix.com

eco-renovez.fr



éco-rénovez
en Pays d'Aix

TRAVAUX

VOIRIES

Chemin de Pauli : 32 766 € ht
Chemin des Ouides : 50 527 € ht
Chemin de Berre (phase 1) : 15 840 € ht
Chemin de Berre (phase 2) : 30 289 € ht
Chemin de l'Arenier : 32 273 € ht
Rue Robespierre / Santolines : 48 501 € ht
Rue du Puy, Rue Victor Francen, Rue Revouirrolles : 101 517 € ht
Ces travaux sont financés à 70% par le Conseil Départemental

BÂTIMENTS

Toiture Bâtiment "Chemin Carraire" : 14318 € ht
Peinture Salle des associations : 10 508 € ht
Toiture Boulodrome : 8659 € ht
Plantations école Santolines : 1 926 € ht
Ces travaux sont financés à 70% par le Conseil Départemental

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Complément agrès parcours de Santé : 5 171 € ht
Ces travaux sont financés à 70% par le Conseil

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rénovation éclairage centre ancien : 93 633 € ht
Extension Rond point pôle d'activité : 19 586 € ht
Ces travaux sont financés à 40% par le Conseil Départemental et à 30% par la Métropole

ASSAINISSEMENT

Chemin Barrière : 56 475 € ht
Ces travaux sont financés à 100% par la Métropole

TRAVAUX FORESTIERS

Aménagement d'une zone coupe-feu sur forêt communale : 8 320 € ht



ACQUISITIONS

MATÉRIEL RESTAURANT SCOLAIRE

Four électrique 10 niveaux, bain marie,
et batteur/mélangeur professionnel : 19 019 € ht

VÉHICULE POLICE MUNICIPALE

Acquisition et aménagement véhicule PM : 23 983 € ht

CAPTURE DES PIGEONS

Afin de réduire les nuisances et dégradations que causent les pigeons sur notre commune, la Municipalité fait appel à la société Provence Nuisible.

1 300 pigeons ont été capturés et déplacés essentiellement vers des pigeonniers éloignés ce qui permet une régulation de leur population.
En 2019, 16 964 € ont été investis.



© ST Cannat

Chemin de Berre



© ST Cannat

Chemin des Ouides



© ST Cannat

Chemin de l'Arenier



© ST Cannat

Rue Robespierre



© ST Cannat

Rue du Puy

L'AGENDA 2020

Avec le concours des commerçants, artisans et entrepreneurs locaux, la Ville met à votre disposition l'agenda économique, un outil facilitant la recherche des activités de la Commune. Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres courant décembre, vous le trouverez en Mairie et au Syndicat d'Initiative.

Pour toute modification ou insertion dans l'Agenda ou le Site Internet de la Ville, merci d'envoyer votre message à : communication@ville-saint-cannat.fr



BUSINESS LUNCHS ET PRINTEMPS DES RÉSEAUX À L'APAEP

Dernier Business Lunch de l'année

Ce Business Lunch organisé par l'APAEP (Association des usagers du Plateau d'Activités Économiques de la Pile) s'est déroulé le jeudi 5 décembre dernier à Saint-Cannat et a réuni nombreux entrepreneurs adhérents de notre association. Les Business Lunchs de l'APAEP, c'est l'occasion d'accueillir nos homologues d'Éguilles (APAE) et Lambesc (AZALEE) avec qui nous formons une formidable équipe solidaire autour de la vie des entrepreneurs des trois zones d'activités.

L'APAEP a pour mission (ça n'est pas la seule bien entendu) de faire se rencontrer les entrepreneurs locaux. Au fond pourquoi faire appel à un prestataire de longue distance si la compétence se trouve à proximité et que l'entreprise partage les mêmes valeurs que vous ? Vous voulez connaître la réponse ? Venez nombreux à nos business lunchs et vous le saurez.

Nous vous informerons du prochain Business Lunch 2020 via notre page Facebook.

Événement "Le printemps des réseaux"

Le Printemps des réseaux est une soirée concert/détente/business qui aura lieu à la salle Revol le samedi 4 avril prochain à partir de 18h. Cet événement vient compléter notre démarche d'accompagner nos entrepreneurs au quotidien dans leur business. La vie des chefs d'entreprises est remplie d'aventures variées, de moments difficiles, de contraintes, d'incertitudes, de doutes, de challenges, de joies, de réussites et de succès, c'est pourquoi nous venons vous proposer de venir nous rencontrer, partager un verre ensemble, vous restaurer sur place, écouter de la musique, en quelques mots vous détendre et profiter d'échanger dans un contexte ouvert pour tous.

Cette soirée sous le signe de la détente, de la convivialité, de l'échange, est axée autour de l'humain.

En effet l'APAEP va réunir plusieurs réseaux business pour cette soirée (pour ceux qui le souhaitent), des musiciens de talent pour plaire à un maximum de convives, de la nourriture et des boissons de qualité, des bénévoles pour que cet événement soit une réussite mais également des surprises pour bien rythmer cette soirée de re-nouveau. Venez-nombreux et nombreuses pour fêter l'arrivée du printemps ensemble !

L'équipe de l'APAEP

L'APAEP
5 Avenue de l'Europe - La Pile
06 59 66 07 53
apaep13760@gmail.com
apaep.com
facebook.com/apaep13760



LE PRINTEMPS DES RÉSEAUX
Samedi 4 avril
Salle Revol à partir de 18h

CHÂTEAU MONTAURONE ET SES MILLÉSIMES !

Les vendanges sont terminées, la récolte a été bonne et toute l'équipe a fêté ça autour d'une paella !

Nous vous présenterons nos millésimes 2019 rosé et blanc, AOP Coteaux d'Aix en Provence dès la rentrée 2020 dans notre caveau de vente où vous pourrez même y déguster notre nouvelle huile d'olive AOP Aix en Provence.

Bonne année !

L'équipe de La Montaurone

CHATEAU
MONTAURONE



La Montaurone
SCEA Berthoune
2430 Route d'Eguilles
04 42 57 20 04
scea.berthoune@wanadoo.fr
[facebook@chateaumontaurone](https://facebook.com/chateaumontaurone)
Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h

NOUVEAUX MILLÉSIMES AUX VIGNERONS DU ROY RENÉ

Toute l'équipe des Vignerons du Roy René de Lambesc et St Cannat ainsi que tous les vignerons coopérateurs vous souhaitent une belle et heureuse année.

Au caveau de St Cannat, Elven sera ravie de vous faire déguster nos nouveaux millésimes dans leurs nouveaux habillages qui s'accorderont à tous vos plats de saison.

L'occasion de flâner au rayon "Côté Saveurs" où vous découvrirez une large gamme d'articles de décoration, art de la table, épicerie fine et où vous profiterez des soldes de ce début d'année.

Et pour accompagner vos plaisirs sucrés de la Chandeleur ou des fêtes de Pâques, vous trouverez le vin pétillant qui les sublimerait !



Les Vignerons du Roy René
Route de Rognes
04 42 57 20 17
lesvigneronsduroyrene.com



CHEZ VILLA MINNA...DES VINS BIO IDENTITAIRES, REFLETS D'UN TERROIR ET D'UN MILLÉSIME

Villa Minna vous accueille au domaine pour vous faire déguster ses vins mais pas seulement ! Villa Minna c'est avant tout une histoire de famille et une philosophie que les vignerons se feront un plaisir de vous expliquer !

Passionnée et engagée, la famille Luc produit des vins dans la philosophie Bio depuis plus de 20 ans. "En Provence on a le Mistral et le soleil, on n'a guère de mérite à travailler en Bio" ! Faire des vins naturels permet de laisser pleinement s'exprimer le terroir et de produire des vins non standardisés, reflet de leurs millésimes !

Le vigneron, un peu comme un chef, adapte ses recettes aux produits de saison, et il est logique que chaque millésime ait sa typicité !

Minna & Jean-Paul Luc

VILLA
MINNA
VINEYARD

Dégustation et vente
lundi au vendredi
10h-12h30 et 14h-18h30
le samedi
10h30-13h et 15h-18h30

Villa Minna Vineyard
Vins BIO certifiés
ECOCERT
Famille Luc - Vignerons
Roque Pessade, CD 17
04 42 57 23 19
contact@villaminna.fr
www.villaminna.fr

CARRÉMENT NOUVEAU, CARRÉMENT BIO



Atypique, fédérateur, coopératif, Carrément Bio ! est LE point de rencontre des producteurs et consommateurs bio autour de Saint-Cannat, la nouvelle filière de proximité en circuit court. Carrément Bio ! rassemble un collectif de producteurs dans un lieu de vente, un lieu pour acheter et se rencontrer, pour faire grandir une communauté qui partage notre philosophie : valoriser les producteurs, proposer des prix justes et accessibles.

Le cœur de Carrément Bio bat pour :

40 producteurs, éleveurs, transformateurs, ... à ce jour
L'union de cette communauté de producteurs car on est plus fort ensemble.

Soutenir ce collectif dans la phase de vente : présents au dépôt-vente, ils restent propriétaires de leur marchandise

Un prix juste qui repose sur des marges réduites et transparentes.

Que l'essor du bio profite aux producteurs !

Carrément Bio a ouvert ses portes le 20 septembre dernier. Il sera bientôt possible de commander les produits sur le site web de Carrément Bio et de venir les chercher en magasin deux fois par semaine. En attendant, venez rencontrer notre belle équipe du lundi au vendredi de 15h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h30.

L'équipe de Carrément Bio
04 42 38 04 89 - carrement-bio.fr
316 chemin de la maisonnette

TREVARESSE CONDUITE SUR LA ROUTE

Le 9 novembre dernier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle auto-école Trévaresse Conduite implantée depuis le 16 septembre. Constance Leroy, la gérante est, avec Philippe, l'un des deux moniteurs de la structure. Ouvert du lundi au vendredi de 17h à 19h pour le bureau et les mercredis et samedis de 10h à 12h. Les horaires de conduite ont lieu de 8h à 20h du lundi au samedi.

Nous y proposons les permis voitures et permis moto. A savoir, Permis B, AAC (conduite accompagnée), Permis A1 (permis 125), validation A1-125 (pour les personnes ayant le permis voiture), Permis A2 (moto gros cube).

316 chemin de la maisonnette,
06 30 94 51 82 - 04 42 91 83 16
trevaresse-conduite.fr
Facebook : [Trevaresse Conduite](https://www.facebook.com/TrevaresseConduite)
Instagram : [Trevaresse_Conduite](https://www.instagram.com/Trevaresse_Conduite)



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

CENTRE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

Kinésithérapeutes / Ostéopathes

Eniko Bakk, Franck Ménérour, Benoit Nicaise,
Fanny Vialis, Scott Ménérour
3 Place de la République
04 42 57 27 89 ou 06 89 95 17 28
franck.menroux@wanadoo.fr

CEREAALIA

Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie

Vente de sandwiches en semaine
Depuis novembre, en lieu et place de la boulangerie Ripoll
6 Place Gambetta - 04 42 57 21 15

FITZAILO AUTO SERVICE

Mécanique générale - Diagnostic - Pneumatique - Climatisation

Depuis septembre, en lieu et place du Garage Kéblé
526 avenue de l'Europe - La Pile
04 42 50 65 35 - 04 42 50 89 49
fitzailoauto@hotmail.com

KARRÉ COIFFURE

Avec ou sans rendez-vous

316 Chemin de la Maisonnette - Bât. A - 07 66 03 78 31
karrecoiffure@gmail.com
karrecoiffure.fr

KB NETTOYAGE

Aide aux personnes

Ménage, repassage, courses, garde d'enfant
Nettoyage fin de chantier
06 06 47 66 87
kbnettoyagestcannat@gmail.com

L'ATELIER DE LAURA

Coiffure à domicile

06 29 54 59 36

L'AUTHENTIC

Pizzeria

Parking de lavage auto
ZA de la Pile
07 72 32 52 17

MAHLIMA MASSAGE

Praticienne en massage détente

Karine Laugier
06 87 55 97 15
massage.mahlima.fr
[facebook.com/massage.mahlima](https://www.facebook.com/massage.mahlima)

NATUR'ESSENTIEL

Entreprise de couture zéro déchets

(création en tissu de lingettes, tawashis, essuie mains, sacs divers, porte-chéquiers, trousse, corbeilles, sets de table...)
282 Chemin du Puy, Résidence le Parc
06 01 79 90 09

natureessentiel13@gmail.com
[facebook.com/llorcacatherine/](https://www.facebook.com/llorcacatherine/)

Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi matin / mardi après-midi

OPTIMHOME IMMOBILIER ST CANNAT

Agence Immobilière

Contact Olivier Dessenis
06 16 67 68 74
olivier.dessenis@optmhome.com

SECRÉTARIAT NATHALIE CONCEPT

Services Administratifs

Contact Nathalie Dumaine
04 84 83 04 80
nd@aa.js.fr - www.aa.js.fr

SELFSTOCK

Garde-meubles - Boxes à louer - Archivage

Michael Illouz
47 Avenue Jean Monnet - La Pile
04 44 44 58 58
reservation@selfstock.fr
infoselstock.com

ACTIONS RÉUSSIES POUR VITRINES ET MÉTIERS

LES VENDÉMIALES AN 4 : ART, CRÉATEURS ET GOURMANDISES



© Com St Cannat

Notre volonté à travers les Vendémiales est de donner de la vie à notre centre-ville, de permettre aux visiteurs de découvrir les charmes de notre village authentique, de se rencontrer, d'échanger et de prendre le temps d'appréhender notre village autrement. Grâce à l'aide du FISAC depuis 9 ans, et le partenariat avec l'État, la Métropole, le Pays d'Aix et la Municipalité, les Vendémiales ont pris encore une allure de fête, pensée et étudiée pour acquérir de vraies lettres de noblesse. De plus, mandatée par la Métropole, la société "Com'une image" nous a épaulés et guidés dans les moindres détails.

Fête plurielle

Pour cette nouvelle édition, une fête synonyme de joie, d'amitié et de pluralité. Une centaine d'exposants, deux points restauration avec podiums musicaux, plusieurs animations de rue et en prime, quatre expositions qui ont investi la salle Revol et le jardin public. Les artistes peintres du canton se sont regroupés et ont offert une belle palette de couleurs ! Pour les accompagner nous avons reconduit l'expo de 2015 sur les "Artisans et commerçants d'hier à Saint-Cannat", encore plus étoffée et dotée d'environ 160 photos anciennes sur la vie économique au vingtième siècle dans notre village. Grâce à un compteur électronique à l'entrée de la salle, nous avons comptabilisé 3000 passages donc environ 1500 visiteurs en une seule journée.

Une priorité pour 2019, rendre visible l'artisanat local et ainsi mettre à l'honneur plombiers, maçons, électriciens, carreleurs, jardiniers, publicistes, informaticiens, ... d'où la mise en place sous chapiteau de l'expo Mon Artisan a du talent !. Placées sous

le signe du volontariat, 33 entreprises de la commune ont été exposées sur des panneaux via curriculum et photographies. Objectif ? Montrer aux nouveaux St Cannadens et rappeler aux anciens que notre village possède un véritable tissu économique et une grande diversité de savoir-faire.

L'association VAP, Véhicules Anciens de Provence, a aussi présenté une quinzaine de voitures anciennes complétées par quelques voitures de nos concitoyens .

Vitrines et Métiers s'excuse de ne pas avoir cité ses sources pour l'expo photos "Commerces et artisans d'hier".

En effet, Martine Gastoud a fourni une dizaine de photos sur l'inauguration de son salon le Four à boucles.

Nous remercions à nouveau tous les participants pour leurs prêts de souvenirs, y compris ceux qui n'ont pu être exposés ce jour-là.

Quatre orchestres, les Éclectiques, le Carpié Diem Orchestra, Wabi Sabi, le Bebop Trio, la chorale Créa'son, les Farandoulaire Sestians, un manège d'antan, une maquilleuse pour enfants, une tombola, la vente de verres de dégustation, des foodtrucks, les restaurateurs du centre-ville ont donné corps aux différentes animations proposées.

Certes, les caprices du temps nous ont joué des tours, nous stressant, créant des doutes sur la continuité de cette journée mais jusqu'au bout nous y avons cru !

Alors merci !

À la Métropole, au Pays d'Aix, à la Municipalité pour leur aide, leur soutien, leur investissement.

À nos sponsors, France Bleu Provence, le Crédit Agricole, le Bar du Bailli pour leur participation.

À Mr Richaume pour le prêt d'un local sur la place Gambetta pour stocker notre matériel.

À l'Arum et la Libellule pour la création florale sous le chapiteau et à l'association " Vieux tracteurs de Sénas" pour sa participation.

Au Syndicat d'initiative, au Comité des fêtes, au Foyer Rural, à Sport et loisirs pour leur accompagnement et leur aide.

À tous les bénévoles qui ont œuvré pour que les Vendémiales soient une vraie fête, la fête de l'automne, de l'Art, de la Gourmandise, des Créateurs.

VITRINES ET MÉTIERS AUX COULEURS DE NOËL

La période de Noël est propice à une kyrielle de manifestations.

Depuis plusieurs années l'association des professionnels du centre-ville s'est joint au Syndicat d'initiative, organisateur du Marché de Noël.

Comme l'an dernier la "Mini ferme de Lolotte" de Mallemort a enchanté petits et grands avec ses chèvres, moutons, poules, canards, pintades, lapins, cochons d'Inde, etc. Grâce aux "Poneys de Provence" de Lambesc, les enfants ont pu se promener gratuitement à dos de poney. Le père Noël, grand ami des commerçants nous a rendu visite sur le traîneau des lutins. Notre traditionnelle tombola de Noël a permis de gagner des bons d'achat et des lots provenant des membres de l'association. Au moment du tirage de

cette tombola nous avons offert sur la place Gambetta un goûter aux enfants du village et distribué "les sacs cabas de Noël" offerts par la Métropole dans le cadre du Fisac st cannaden.

Notre association a participé cette année encore à la décoration de Noël du village avec les autres associations formant les Lutins .

Nous remercions les villageois et les commerçants qui ont décoré leurs façades et leurs devantures de magasins.

Si vous avez envie de rejoindre notre équipe, vous êtes les bienvenus !

Alors à l'an qué vent !

Vitrines et Métiers souhaite à tous un bon bout d'an !

Georges Petruschi
Pour Vitrines et Métiers

*Vitrines
& Métiers*
SAINT-CANNAT

06 64 16 33 25

secretaire.vitrines.et.metiers@gmail.com

ISOLVAR-CATHERINE CHERUBINI

GRAND PRIX ENTREPRENEUR DES PRIX STARS ET MÉTIERS

RÉALISATION D'INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES À SAINT-CANNAT



Des artisans des Bouches-du-Rhône lauréats des Prix Stars et Métiers

Le jeudi 16 mai 2019, au Domaine de la Pommé, à Trets, quatre chefs d'entreprises artisanales des Bouches-du-Rhône ont été récompensés pour l'excellence de leur travail et leur potentiel d'innovation.

La Délégation Bouches-du-Rhône de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Banque Populaire Méditerranée et la Société de Caution Mutuelle Artisanale Provençale ont mis en lumière ces pépites du département à l'occasion de la remise des Prix Stars & Métiers dans les catégories Innovation, Responsable; Entrepreneur, Exportateur. Chacun a reçu un trophée et un chèque de 1000 €, dont Catherine Chérubini, Présidente de Isolvar, pour le Grand Prix Entrepreneur.

Isolvar, de la petite entreprise artisanale au groupe international

En 2005, Catherine Cherubini accède à la présidence d'Isolvar, entreprise familiale créée en 1991, à laquelle elle va donner une autre dimension, d'abord en passant de la sous-traitance de pose de panneaux frigorifiques dans le domaine de l'agro-alimentaire, à la réalisation complète de bâtiments isothermes. Puis, elle crée deux bureaux d'études et restructure complètement la société en matière de stratégie, d'analyse financière, de logistique...

En 2010, Isolvar construit en Algérie la plus grande plateforme logistique africaine et ouvre 4 agences ainsi qu'une filiale spécialisée.

Grâce à la politique économique et sociale de Catherine Cherubini, Isolvar est devenu un groupe incontournable sur le marché, ce qui lui vaut de nombreuses récompenses.

Catherine Cherubini... ou l'art d'entreprendre !

Présente depuis la création d'Isolvar dans le Var, au début des années 2000, Catherine Cherubini a effectué l'ensemble de son parcours professionnel dans l'entreprise où, en parfaite autodidacte, elle a tout appris sur le terrain.

« Il m'arrive de douter, confie-t-elle, mais pas d'avoir peur parce que je sais que je suis bien entourée. Je fonce et je fais tout pour réussir ! »

Par décret paru au JO du 3 octobre 2017, Catherine Cherubini est élue "Conseiller du Commerce Extérieur de la France". Cette nomination consacre non seulement son engagement à l'international, mais aussi la qualité de l'offre d'Isolvar sur les marchés extérieurs.

Une belle réussite pour une entreprise que la ville de St Cannat est fière de compter au sein de la zone d'activités de La Pile !

St Cannat Communication

ISOLVAR
300 avenue de l'Europe - La Pile
04 42 38 34 13
isolvar.com/fr

LA TRUFFE À L'HONNEUR !

Suite au succès de la première édition de truffes et Produits du terroir en janvier 2019 et à l'accueil chaleureux fait à la fête de la Truffe Blanche en juillet dernier, l'association Trufficulture 13 revient à Saint-Cannat.

La journée festive de la seconde édition de "Truffe et Produits du Terroir" aura lieu le **26 Janvier à la salle 4 Septembre** de 9h à 18h.

Des animations, expositions, démonstrations et dégustations pour découvrir ou redécouvrir l'univers de la Truffe d'hiver, ce champignon délicieux et mystérieux.

Trufficulture 13
Trufficulture.13@orange.fr
06 33 76 06 37



SOLIDARITÉ

TÉLÉTHON

TOUJOURS PLUS HAUT !

Après avoir été "Ville phare" du Pays d'Aix et du Pays Salonais pour le Téléthon 2018, Saint-Cannat s'est à nouveau engagée les 6, 7 et 8 décembre dans le combat contre les maladies orphelines. Comme chaque année à St-Cannat, le Téléthon est dédié à Claire Poumeyrol... ce qui nous en rappelle tout l'intérêt au nom de la recherche, essentielle pour parfaire les traitements et les accompagnements des jeunes malades et de leur famille, comme l'a souligné sa maman, Olivia Poumeyrol, à la clôture de la manifestation.

Concerts, spectacles, barbecue, loto... tout a été pensé pour attirer d'éventuels donateurs ! Placée sous le signe de la hauteur, cette édition s'est organisée autour d'une journée dédiée au sport le samedi au cours de laquelle nombreuses associations sportives, satisfaites d'une météo favorable mais étonnées de la pauvre fréquentation du public, se sont mobilisées pour proposer défis, tournois, courses et animations ludiques au stade Albert Barre.

En parallèle au soutien de la Municipalité que nous remercions entre autres pour l'appui des Services techniques et de la Communication, il y a eu tous les St Cannadens qui ont fait preuve de générosité, les commerçants et artisans qui ont offert de nombreux lots pour le loto, les associations qui se sont investies et celles et ceux qui ont participé par leur présence et leurs dons ! Nous saluons chaleureusement leur implication au nom de la recherche. Avec eux le Téléthon a pris tout son sens !

Grâce à ce bel élan de solidarité notre trésorière va remettre à l'AFM Téléthon près de 8 500 € !

Merci encore et belle année !

*L'équipe organisatrice
Dominique Camhi, Monique Guillet,
Danièle Barbier, Mireille Catelin
Jacqueline Simonin, Trésorière*



BILAN 2019 DES COLLECTES DE SANG À ST CANNAT

1 HEURE, 1 DON, 3 VIES

Le sang artificiel n'existe pas. Le don du sang reste le geste incontournable qui sauve des vies tous les jours. 1 000 000 de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang pour des pathologies très diverses : traitement d'un cancer et que la chimiothérapie affaiblit, leucémies, lymphomes ; hémorragies suite à un accouchement, un accident, une opération... une greffe d'organe ; polytraumatisés ; déficit des défenses immunitaires, maladies auto-immunes ; lutte contre les maladies du sang (drépanocytose), troubles de la coagulation sanguine (hémophilie) ; traitement des grands brûlés ; lutte contre le tétanos, les hépatites, les maladies rénales...

Le don de plasma permet de fabriquer des médicaments qui sont utilisés en médecine d'urgence et soins intensifs. Ces médicaments permettent aussi de traiter plus d'une centaine de maladies hématologiques ou immunologiques. Sans plasma, ces médicaments ne peuvent pas être fabriqués;

Bilan favorable à St Cannat

370 donneurs se sont présentés aux collectes de sang de Saint-Cannat en 2019. Ce sont 333 poches de sang collectées (dont 18 non-thérapeutiques) et donc 945 malades qui en ont bénéficié. Ces bons résultats ont été possibles grâce à vous. Toute l'équipe de l'Amicale des Donneurs de Sang Volontaires de Saint-Cannat tient à remercier les donneurs, les équipes de l'Établissement Français du Sang, les services de la Mairie, le Syndicat d'Initiative, tous les commerçants, artisans, médecins de la commune et de la Pile qui acceptent très volontiers d'afficher les collectes, tous les amis Facebook qui partagent les publications, les associations qui nous invitent à leurs événements (Les Vendémiales, Salon du Livre, la Course du Bailli, Marché de Noël, Compétition de Foot) et toutes les personnes, qui, d'une manière ou d'une autre, nous aident à la promotion du don de sang.

Avis aux "indécis"

Savez-vous que 97 % des Français sont favorables au don de sang mais que seulement 4 % le donnent ?

Nous pouvons tous avoir besoin de sang du jour au lendemain. Alors, donnons-le tant que c'est possible !

- Si vous vous dites : « C'est bien de donner, il faudrait que je donne aussi » mais que vous n'avez jamais donné, ou pas donné depuis longtemps, venez avec une pièce d'identité, on s'occupe du reste.

- Vous avez peur de la piqure ? Venez accompagné(e) pour vous changer les idées ! Depuis plus d'un an, nous avons un espace avec des bénévoles pour occuper vos enfants (dessins, livres, jeux...) pendant le don.

- Vous pensez ne pas pouvoir donner pour raison médicale ? Venez vous renseigner sur la collecte : peut-être pouvez-vous donner différemment. Les dons à visée non-thérapeutique, utilisés pour la recherche, sont tout aussi utiles !

Que vous donniez ou non, parlez-en autour de vous ! Mobilisez vos proches ! Il s'agit d'un acte tout aussi important !

Toute l'équipe de l'Amicale Donneurs de Sang Volontaires de St Cannat vous souhaite une très bonne année 2020.

Le Président,
Thierry Wyss



© Th. Wyss >> Bénévoles de l'ADSV St

Conditions principales à remplir pour donner son sang

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Être en bonne santé
- Peser au moins 50 kg
- Respecter 8 semaines entre 2 dons de sang total, 4 semaines pour les plaquettes et 2 semaines pour le plasma
- Venir avec une pièce d'identité pour son premier don.

Comment se déroule un don ?

4 étapes d'une durée totale moyenne d'une heure pour sauver 3 vies !

- Inscription auprès de l'équipe de l'EFS qui vous remet un questionnaire à compléter
- Entretien pré-don avec un médecin de l'EFS permettant de valider si vous pouvez donner
- Prélèvement d'une durée de 5 à 10 minutes par un(e) infirmi(er-ère)
- Repos et collation

Pour vous informer

- Établissement Français du Sang
dondesang.efs.sante.fr
efs.sante.fr



- Trouver une collecte
dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte



- Être invité à la collecte de mon choix
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/promessededon/formulaire

- Dons de Plaquettes et de Plasma sur Aix-en-Provence (sur rendez-vous)
EFS - Maison du Don Aix-en-Provence
25 Boulevard Aristide Briand,
13100 Aix-en-Provence
04 42 12 61 90

Amicale Donneurs de Sang Volontaires de St Cannat
dondusang.saintcannat@gmail.com
facebook.com/AmicaleDonneursdeSangVolontairesdeSaintCannat
Instagram : [dondusang_saintcannat](https://www.instagram.com/dondusang_saintcannat)
Web : #DonDuSangStCannat - Don du Sang Saint-Cannat

6 dates pour 2020
Salle Revol de 15h à 19h30
8 janvier, 4 mars, 6 mai,
1^{er} juillet, 21 octobre,
16 décembre





© C.Costa-Soler

DES ACTIVITÉS ANIMÉES AU CLUB DES SENIORS

Le Club des Seniors à St Cannat est affilié à L'ES13 soutenue et accompagnée par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, un partenaires majeur du financement de l'association. Offrir mieux à ses adhérents, c'est le credo de l'ES13 pour donner aux nouveaux retraités du XXIe siècle une offre renouvelée d'activités et de service.

Des activités bien gérées à St Cannat

Grâce à cette aide et celle de la Municipalité, le Club des Seniors a encore proposé des activités très diversifiées avant que 2019 nous quitte pour donner jour à 2020.

Nous avons fait de belles sorties durant cette année : Sète, Salles sur Verdon, Grau du Roi, le petit train des Cévennes.

Le 10 décembre, nous nous sommes retrouvés autour du goûter de Noël suivi le samedi 14 du traditionnel repas offert aux seniors de 70 ans par la Municipalité à la salle 4 Septembre, et organisé par Claude Costa Soler et son équipe, Maryse, Evelyne, Francine et Patricia. Le Foyer rouvrira le 7 Janvier pour de nouvelles manifestations.

N'oubliez pas vos chocolats

Si vous n'avez pu assister le 14 décembre dernier au traditionnel repas de Noël offert par la Municipalité aux seniors âgés de 70 ans au 31/12, domiciliés sur Saint-Cannat et inscrits sur les listes électorales, vous pouvez venir chercher votre boîte de chocolats en Mairie. Le Service Accueil se fera l'immense plaisir de vous la remettre !

Vous avez plus de 55 ans, vous êtes retraité ou conjoint de retraité : rejoignez-nous !

Les Bénévoles vous souhaitent une bonne année !

Claude Costa Soler

Club des Seniors
Claude Costa Soler / Délégué ES13
06 85 43 34 34
es13.com
Les mardis et vendredis après-midi
Salle du Foyer / Avenue Victor Hugo
Cotisation : 15 € pour l'année

Informatique pour les seniors souhaitant faire une remise à niveau en informatique.

Dans le cadre des Clubs Espaces ES 13, vous pouvez participer aux ateliers réservés aux Seniors avec des animateurs de M.J.N. (Mon Jardin Numérique) pour faire une remise à niveau en informatique (débutants ou confirmés). Les seniors intéressés peuvent rejoindre la salle du foyer avenue Victor Hugo les lundis après-midi pour 1h30 de séance. L'accès voiture peut se faire par la rue Richard car la salle est située devant le jardin Joseph Richard. L'animateur prête des ordinateurs portables durant la séance. Le programme de chaque séance est défini d'après les demandes des participants pour les utilisateurs confirmés.

Les inscriptions sont ouvertes pour le 1^{er} trimestre 2020 pour 10 séances. Les frais de participation sont de 5 € / séance soit 50 € pour le trimestre avec un groupe de 10 personnes.

Pour tout renseignement vous pouvez joindre le responsable des activités du foyer :

Claude Costa Soler 06 85 43 34 34

Correspondant M. J. N.



COMMUNIQUÉ

La Municipalité a équipé le Club des Seniors d'un nouveau véhicule. Ce Volkswagen Caravelle Confortline, 9 places, climatisé, boîte automatique, permet aux seniors davantage d'autonomie et de confort dans le cadre de leurs activités. Un investissement de 29 988 €, financé à 50% par la Métropole et à 50% par la Commune.

INDESTRUCTIBLE AU PROFIT DE L'INSTITUT PAOLI-CALMETTES

Notre association au terme de cette année, clôturera sa troisième année civile... Ce projet qui tenait à cœur à notre regretté Jérôme Vargas, avance doucement mais sûrement et sur de bonnes bases. En effet cette année les manifestations proposées (loto, repas, ...) ont réussi à réunir un grand nombre de personnes et dégagées des bénéfices qui ont été intégralement donnés à l'IPC. Nous avons innové en mettant sur pied avec le concours des associations artistiques et culturelles de la commune le spectacle "Vivre" qui a fait salle comble à la salle Yves Montand.

Maintenant place à 2020 avec de grands projets, de belles initiatives pour permettre à tout le monde de se détendre, de s'amuser tout en ayant à l'esprit que les bénéfices des manifestations sont reversés en intégralité à l'Institut Paoli-Calmettes. La première date fixée est le 19 janvier 2020 avec le loto. Puis il y aura dans le fil du temps des animations musicales, festives et des participations à diverses manifestations.

Tous ensembles nous ferons de grandes choses !

Les membres du Bureau

Association Indestructible
07 86 63 48 53
asso.indestructible@gmail.com
asso.indestructible@orange.fr



SPECTACLES, CINÉMA ET BALADES POUR LES VACANCES

Le succès du Temps fort aux vacances d'automne nous conforte dans notre volonté de poursuivre notre politique culturelle en direction de la jeunesse à St Cannat. L'équipe Culture vous attend ainsi à chaque période de vacances scolaires pour des spectacles et des séances de cinéma gratuits à voir en famille...

N'oubliez pas de réserver au 04 42 57 34 65. Pour les rendez-vous à la bibliothèque, on réserve au 04 42 50 82 10.

Pour plus de précisions, consultez la brochure culturelle ou saint-cannat.fr

CONTES, THÉÂTRE ET MARIONNETTES AUX VACANCES D'HIVER

Sur les flots

Comptines, chant et marionnettes de la Cie Les Petits Pois Sont Rouges

Siméon le poisson tourne en rond dans son bocal. Aujourd'hui est un grand jour, il va retrouver sa liberté et être relâché à la mer.

Judi 20 février

15h30 Salle Yves Montand

Dès 2 ans - Durée 30'

Lulu et Séraphin

Théâtre de la Cie Poisson Pilote
Depuis qu'il est tout petit, Séraphin le lièvre ne tient pas en place et Lulu la tortue en a assez de le voir s'agiter !

Vendredi 21 février

15h30 Salle Yves Montand

Dès 3 ans - Durée 45'

Maisons de papier

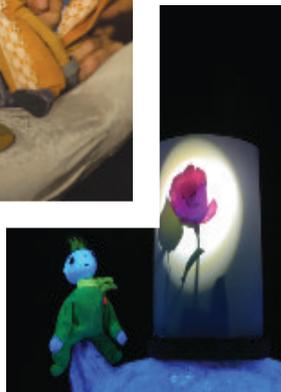
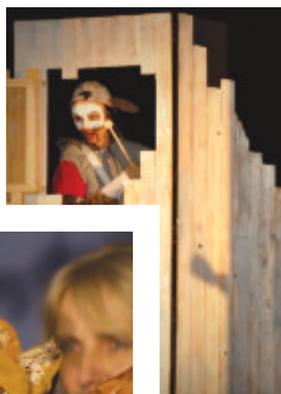
Conte et théâtre de papier de la Cie L'air de dire

La factrice sort de sa sacoche le courrier à distribuer. Elle déplie ses enveloppes-maisons et installe petit à petit toute une rue, tout un quartier sous nos yeux.

Mercredi 26 février

10h30 Bibliothèque Ed. Charles-Roux

Dès 3 ans - Durée 40' + 20' d'échanges graphiques ou épistolaires



THÉÂTRE DE MARIONNETTES ET BALADE BUCOLIQUE AUX VACANCES DE PRINTEMPS

Petit Renard attend

Théâtre de marionnettes de la Cie Le Jardin d'Alice

Tout en haut d'un arbre : une feuille. Tout en bas : un petit renard qui attend qu'elle tombe...

Mercredi 15 avril

10h30 Bibliothèque Ed. Charles-Roux

Dès 1 an - Durée 40'

Il était une fois

Une escapade contée jeune public à vivre en famille.

Mercredi 15 avril

14h Départ devant l'école Maternelle

Durée 2h30 - Participation 2€ -

Réservation 04 42 57 34 65

Prévoir son goûter pour la pause gourmande

Le tout petit prince

Théâtre de marionnettes de la Cie Croqueti

Un doux moment poétique au milieu de l'univers où petits et grands sont transportés dans l'imaginaire de Saint-Exupéry.

Judi 16 avril

15h30 Salle Yves Montand

Pour les 2-6 ans - Durée 30'

Malfoutus

Théâtre, objets et marionnettes de L'insomniaque Cie

Cinq Mal Foutus acceptent leur humanité imparfaite,

sans subir le diktat de la "Win Attitude"...

Adaptation du livre Les Cinq Malfoutus de Beatrice Alemagna.

Vendredi 17 avril

15h30 Salle Yves Montand

Dès 7 ans - Durée 50'



LES MARDIS CINÉ JEUNE

En partenariat avec le Foyer Rural de St Cannat, l'équipe Culture propose des séances de cinéma pendant les vacances ! C'est à 15h30 salle Yves Montand et l'entrée est libre.

Tout en haut du monde

Mardi 18 février

Film d'animation réalisé par Rémi Chayé pour les enfants à partir de 6 ans

L'étrange forêt de Bert et Joséphine

Mardi 14 avril

Film d'animation de la République Tchèque pour les enfants à partir de 4 ans

PLANET'JEUNES S'INVESTIT POUR LA JEUNESSE

CONSCIENTE DES BESOINS DES JEUNES, L'ÉQUIPE DIRIGEANTE ET LES ANIMATEURS ONT LE SOUCI CONSTANT DE RÉPONDRE À LEURS DEMANDES ET LEURS ATTENTES AVEC PÉDAGOGIE

CAP AVENTURE Pour les 10-15 ans

• **Bel été 2019 avec les jeunes de Cap Aventure !**

Nous avons passé un excellent séjour à Saint-Léger-les-Mélèzes avec des activités comme le rafting, l'accrobranche, le paddle mais aussi un deuxième séjour au Cap d'Agde avec des journées Aquapark géant, bouée tractée, et piscine à toboggan. Les semaines et séjours ont affichés complets.

• **Des vacances d'automne bien remplies**

Beaucoup de nouveaux jeunes en cette rentrée 2019 car depuis cet été, Cap Aventure est désormais ouvert à partir des Cm2. Le lien avec les collégiens permet d'aborder la rentrée en 6e avec moins d'appréhension. Durant ces deux semaines, complètes elles aussi, nous avons mis en place des mini tournois : futsal, ping-pong, baby-foot, billard, et également initiation à la sarbacane, hoverboard, skate...

Des sorties bowling, cinéma et Urban Jump étaient organisées. Les jeunes ont aussi profité d'un séjour à Paris avec au programme : visite de la Tour Eiffel, du quartier Montmartre, des Champs Élysées, et deux jours au parc Astérix et Disneyland !

• **Programme des vacances d'hiver**

Du 17 au 22 février, un séjour ski est organisé à Saint Léger les Mélèzes et Orcières.

(Un séjour à Port Aventura est prévu en avril ou juillet 2020. Cela dépendra du programme des vacances de printemps).

• **Mercredis des périodes scolaires**

Cap Aventure est également ouvert les matins pour les enfants de 10 ans dès 8h et en ce qui concerne les collégiens, nous les récupérons à l'arrêt de bus à 12h40 pour les amener à la cantine. La journée se termine à 17h.

STAGES SPORTS ET DÉCOUVERTES MULTISPORTS Pour les 5 -15 ans

Suite à une réorganisation du stage sportif depuis novembre dernier après les vacances d'automne, nous avons mis en place un nouveau système concernant les inscriptions et règlements pour les mercredis et vacances scolaires. Désormais, ceux-ci se font en avance pour l'organisation de l'équipe (respect de la législation DDSCS) et du programme, avant le début de chaque période de vacances et des mercredis. Les dossiers des enfants et les règlements devront être complets et à jour ! Les places sont également limitées...Dépêchez-vous, il faudra réserver au plus tôt !

• **Infos pratiques**

Lieu d'accueil : Salle 4 septembre / Gymnase

Horaires de stage : de 9h-17h

Permanence : le matin à partir de 8h et le soir jusqu'à 18h

Activités : Piscine, Base-ball, Jeux sportifs, Badminton, Sports collectifs, Tennis de table, Hockey, Mini Golf, Pétanque, Sarbacane

Sorties en extérieur : 1 fois par semaine pendant les vacances scolaires (Urban jump, Laser game, Bowling, ...)

Encadrement : BPJEPS APT - BAFD - Animateurs BAFA

• **Tarifs Adhérent Planet'Jeunes**
Carte d'adhésion annuelle obligatoire pour chaque enfant : 12€
65€ la semaine avec la sortie extérieure
12 € la journée - 20 € la journée avec la sortie.

• Les Chèques, Espèces, ANCV sont acceptés

• Repas à la Cantine Scolaire inclus (le goûter n'est pas compris)
Règlement :

Tous les dossiers d'inscriptions devront être accompagnés d'un acompte de 50 % de la somme due qui devra être complètement réglée une semaine avant les vacances.

En cas d'absence, la journée ou la semaine sera due, sauf en cas de force majeure ou d'une désinscription 48h à l'avance.

• **Accompagnement aux activités**

Possibilité aux parents d'amener les enfants à leurs activités du mercredi.

• **Inscriptions**

Bureau Salle 4 Septembre
planetjeunes.stagesportifs@gmail.com



© H. Ben Haddi



ESPACE JEUNES Pour les 16-23 ans

• **Lieu d'accueil**

Les jeunes sont attendus à la salle au-dessus du Gymnase du lundi au samedi de 14h30 à 19h.

• **Sorties**

Jusqu'à diverses sorties ont été organisées : karting, paintball, jorkyball, tournoi de futsal à Éguilles.

• **Lieu d'échange**

Il ne faut pas oublier que la salle des jeunes est aussi un lieu de rassemblement, un lieu de partage, un lieu où les jeunes du village viennent pour que nous les accompagnons dans la création de cv, lettre de motivation, de documents pour des logements.

Nous vous souhaitons une bonne année 2020 !

Hakim Ben Haddi,
Directeur Jeunesse Planet'Jeunes

Planet'Jeunes
Bureau Salle 4 septembre au premier étage
07 88 78 26 35
planetjeunes13@gmail.com

LES A.I.L. & L'ILOT FOLIES

Nos petits monstres ont fait trembler d'effroi les St Cannadens et récolté plein de bonbons !

À l'occasion de la journée d'Halloween, les enfants de l'accueil de loisirs "L'Ilot Folies" ont défilé dans le village. Citrouilles, sorciers, vampires et autres créatures démoniaques sont partis à la recherche de bonbons chez les commerçants.

Merci à tous ceux qui ont joué le jeu ! La récolte fut une fois de plus fructueuse.

La responsable Enfance,
Krystel Benlefki

Centre de Loisirs A.I.L.
ilotfolies@aill-sc.fr
Tél/Fax : 04 42 57 23 12
06 79 29 49 05



© Krystel Benlefki

Séjours Ski pour les vacances d'hiver

Attention ! Places limitées !

Pour les enfants de 6 à 14 ans

Du ski, de la luge, patinoire et fabrication d'igloos sont au programme !
Le tarif dépend du quotient familial

VIDE-POUSSETTES



© Annick Réjowski

Les Assistantes Maternelles Agréées
Petits Bouts de Destin
petitsboutsdedestins@gmail.com

DES NOUNOUS DE PETITS BOUTS DE DESTIN

Comme tous les ans, le public est venu nombreux à cette manifestation, les bénévoles vont nous permettre d'acheter divers accessoires pour nos activités.

Merci à tous et à la Municipalité qui nous prête la salle et nous soutient dans toutes les actions que nous menons.

© D. Camhi



SAMEDI
21 MARS

LE CARNAVAL DES ENFANTS

Foyer Rural
04 42 57 34 62
foyerrural.sc@sfr.fr
foyer-rural-saint-cannat.fr

HAPPY BIRTHDAY ÉCOLE & PARENTS !

Vingt ans d'une association locale, c'est un mini événement aux yeux de certains mais pour nous, acteurs et surtout actrices de la vie des enfants scolarisés dans les écoles du village, c'est aussi le moment de mettre à l'honneur toutes celles et tous ceux qui ont œuvré au sein de l'association depuis sa création.

À vous toutes et tous, anciennes présidentes de notre association, à vous tous aussi, anciens secrétaires et anciens trésoriers sans qui nous ne serions pas là, nous tenons à exprimer notre gratitude et vous rassurer ! Tel(le)s d'irréductibles Gaulois(es), nous prenons soin du flambeau avant de passer le relais... Ainsi va la vie !

Notre mission

Éduquer, transmettre, savoir vivre ensemble, être constructif dans les débats qui animent la vie de nos enfants dans leur scolarité et sur leurs différents lieux d'apprentissage, c'est l'affaire de tous, mais c'est aussi à nous, parents d'élèves élus, qu'incombe la lourde tâche de vous représenter lors des conseils d'Écoles... mais pas seulement !

Notre action

Outre l'animation deux fois par semaine des Ateliers Aides aux Devoirs et ce, grâce à nos bénévoles impliqués, nous participons aux commissions cantine, au comité consultatif d'éducation, ... Nous organisons, entre autres, notre célèbre vide-greniers dont le but est de redistribuer tous les bénéfices équitablement aux trois écoles du village.

Cette année, le vide-greniers aura lieu le dimanche 14 juin 2020, soit une semaine après la fête des mères et une semaine avant la fête des pères... personne n'y échappera... qu'on se le dise !

Informations à suivre auprès de notre page Facebook ou du Syndicat d'initiatives et pour celles et ceux qui ont des talents de pâtisseries, nous sommes preneurs le jour J pour garnir notre buffet des desserts !

En attendant, nous vous souhaitons à tous une très belle année 2020 !

La Présidente,
Mariane Pierre-Bez

Vide-greniers
Dimanche 14 juin
9h-18h Boulodrome

Ecole et parents
06 17 36 77 82
Eep13760@gmail.com
ecoleetparents.fr
Facebook Ecole & Parents



Ecole & Parents



LE MOT DE L'ÉQUIPE CULTURE

Le début de saison 2019-2020 a été nourri de spectacles qui ont suscité plaisir et engouement. On se souvient entre autres de l'accueil enthousiaste du public aux concerts de l'Orchestre Philharmonique Junior, de Barbara Furtuna ou de la Cie Pictur'Music, "Vers la lumière". On a aimé le Banco Bécaud très jazzy de la Cie P'tit Dèj Quartet. Les familles ont apprécié les spectacles du Temps Fort Jeune public aux vacances d'automne et de ceux programmés dans le cadre des Fêtes de Noël.

De belles rencontres nous attendent encore tout au long des mois à venir... notamment un Féminin plurielle inédit organisé en partenariat avec l'Atelier du Possible !

Consultez la brochure culturelle et saint-cannat.fr pour vous informer précisément sur ce qui peut attiser votre curiosité et celle de vos enfants !

Belle année à toutes et à tous !

L'équipe Culture St Cannat

SAINT-CANNAT



OPPAJ



Banco Bécaud



Les enfants attentifs au spectacle Hansel et Gretel



Barbara Furtuna avec J-P.Venturini

HÉ ! CRIE TON AMOUR POUR LA MÉDITERRANÉE ! LA POÉSIE À L'HONNEUR

Le 9 novembre salle Yves Montand, l'émotion était perceptible...

Ce soir-là, en première partie du récital "Vers la Lumière" de la Cie Pictur'music, 6 lauréats du concours de poèmes ont dit leur texte, dirigés par Philippe Gastine et accompagnés en impro par Anne et Fouad !

Après ces instants magiques, le récital... Des mots choisis par Philippe Gastine, et des musiques d'aujourd'hui des deux compositeurs marseillais : Fouad Didi et Anne Derivière-Gastine. Avec eux, nous avons découvert nos voisins et poètes qui vivent autour de la Méditerranée (Syrie, Palestine, Israël, Algérie, Italie, Grèce...). Une expérience musicale originale, musique et chant croisant les sonorités occidentales du piano avec celles du oud et du violon de la Méditerranée. Un moment artistique rare au plus profond de notre sensibilité et de notre humanité...

Merci à Thierry Jullien, responsable de la bibliothèque, d'avoir suivi ce projet avec passion.

Mais surtout merci à Philippe Gastine pour nous l'avoir proposé

L'équipe Culture St Cannat



Les poèmes de tous les participants au concours "Hé ! crie ton amour pour la Méditerranée !" organisé par Pictur'Music en partenariat avec l'équipe Culture étaient présentés en novembre dernier à la bibliothèque Edmonde Charles-Roux.

Vous pouvez les retrouver sur le site de la Ville.

PAROLES DE FEMMES UN FÉMININ PLURIELLE INÉDIT

Féminin Plurielle s'est attachée depuis 10 ans à donner la parole aux St Cannadènes et à les mettre à l'honneur au nom de leur singularité et de leur investissement dans la vie de la commune.

Cette saison, l'équipe Culture change de cap et fait le choix d'organiser désormais la manifestation autour d'une thématique, "Paroles de femmes". Mettre l'accent sur l'actualité qui révèle la femme dans son combat pour l'émancipation et le droit à la reconnaissance...Expositions, concerts, ateliers et conférences seront proposés en mars prochain autour de deux spectacles programmés en partenariat avec Bernard Colmet, responsable de l'Atelier du Possible, compagnie de théâtre bien connue à St Cannat.

À mots ouverts.

Ce spectacle de l'Atelier du possible est né à partir d'échanges entre Dominique Duby, metteuse en scène et marraine de Féminin Plurielle, et des groupes de paroles organisés auprès de femmes des quartiers nord et du centre de Marseille par l'association À mots ouverts. Sur scène, un violoncelliste, une danseuse chanteuse, une comédienne, un vidéaste, portent l'histoire de ces mères, de ces femmes. Un spectacle comme une fête, où des femmes célèbrent la vie.

Pierre de patience.

Adaptation théâtrale de la Cie L'Échappée du roman "Syngué sabour" de Atiq Rahimi, prix Goncourt 2008, où une jeune femme parle en femme libre dans Kaboul bombardée et le vacarme éreintant de la guerre. Les trois personnages narratrices et la musicienne mises en scène par Didier Perrier, s'emparent de l'écriture d'Atiq Rahimi et donnent corps à la richesse de sa langue. Tour à tour, conteuses, chanteuses, danseuses, musiciennes elles vont parler. Parler pour exister.

Vous trouverez le détail de la manifestation sur le flyer dédié et saint-cannat.fr

L'équipe Culture

FÉMININ PLURIELLE
Samedi 7 & dimanche 8 mars
Espace Yves Montand
à partir de 17h



CONTES EN ÉVENTAIL - HISTOIRES DE PRINTEMPS

Trois conteurs "épouvantails" vous proposent de vous joindre à eux pour une randonnée toute faite de plaisirs, de rendez-vous surprises et d'histoires de printemps !

Conteurs Catherine Caillaud, Patrick Decerf, Sylvie Vieville

Samedi 25 avril

10h Départ Place Gambetta/Stand Office de Tourisme

Rendez-vous impératif à 9h30. Pique nique au panier à 12h30

Dans le cadre de la Marche des Épouvantails organisée par le Syndicat d'Initiative

Accès libre - Inscription obligatoire 04 42 57 34 65

LE SUCCÈS DU SALON DU LIVRE

Le Salon du livre a drainé beaucoup de monde tout au long des journées ouvertes au public, dans un rythme fluide, mais continu. Une fréquentation en hausse dont nous pouvons nous féliciter et qui démontre que cette manifestation nécessitant beaucoup de préparation et d'organisation, est devenue incontournable dans le paysage culturel de notre commune. Rappelons que les bénéfices ont été reversés au profit de la caisse d'aide sociale pour les classes transplantées et séjours organisés par l'association.

Tout un florilège littéraire a été proposé aux visiteurs par près d'une quinzaine d'auteurs satisfaits des contacts et de l'ambiance et qui se sont prêtés au jeu des dédicaces avec plaisir.

Des éditions originales, livres illustrés, livres reliés anciens et modernes, livres d'enfants, ... chacun des visiteurs a pu trouver son bonheur.

Nous avons aussi été enchantés de recevoir les trois écoles de St Cannat. Enfants, enseignants et accompagnateurs venus en groupe ont pu partager un moment convivial et culturel autour du livre. À l'instar des auteurs, les bénévoles ne seront pas cités, mais nous tenons à tous les féliciter et à les remercier pour leur investissement.

Après ce succès, le Salon du livre prend date pour novembre 2020 ! Bonne nouvelle année !

L'équipe des A.I.L.
04 42 57 23 12
ail@ail-sc.fr



DE L'ART À L'ART DE VIVRE

En septembre dernier nous avons apprécié l'exposition artistique de Christophe Gazel, "Des couleurs, des formes et des lignes", mais ce fut l'occasion de découvrir par ailleurs les talents d'écriture de l'artiste.

Il a présenté "Et si je prenais la vie du bon côté !" (Éditions Eyrolles)... Sensibilisé au concept de la pensée positive, il s'attache à en comprendre les applications concrètes dans la vie de tous les jours.

Ce livre, présenté aussi au Salon du livre, constitue une forme de rééducation psychologique qui nous permet de voir la vie du bon côté et d'attirer les événements heureux...

Qu'on se le dise !

St Cannat Communication



L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE BARBIZET

Aux Journées du patrimoine, l'église Notre Dame enchantée par l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix junior dirigé par Jacques Chalmeau !

Le 21 septembre, dans le cadre du dispositif du conseil départemental Provence en scène, le service culture de la Municipalité a souhaité mettre en valeur l'église Notre Dame, haut lieu d'histoire du village en faisant chanter ses murs avec l'Orchestre junior du Pays d'Aix époustouflant dans son programme russe, deux symphonies l'une de Kalinikov et l'autre de Borodine, chaleureusement applaudies par le public venu nombreux.

Depuis 2011, l'OPPAJunior, dont un des membres vient d'intégrer l'école de musique de Saint-Cannat en violon dans la classe de Roland Muller, est constitué de 75 jeunes musiciens de 10 à 20 ans issus des écoles de musique du territoire et au-delà, recrutés chaque année sur audition au Grand Théâtre de Provence. La prochaine audition aura lieu le 1^{er} février.

Autour de ce concert, l'école de musique avait organisé une chasse au trésor musicale malheureusement tombée à l'eau au sens propre du terme... Nous la reportons en juin lors de la fête de l'école de musique !

Les élèves de l'école de musique se régalaient !

Ayant choisi cette année, la gastronomie comme thématique de nos projets musicaux, à l'initiative de notre professeur Stéphanie Olive dont les papilles sont aussi fines que les oreilles, les élèves se sont bien régalaient et nous ont régalaient le 14 décembre lors du "Délicieux concert" organisé salle Yves Montand dans le cadre de notre cadre de programmation Tous en scène.

Le public ou plutôt les convives ont ainsi écouté et dégusté la musique : des pièces musicales aux titres succulents comme la Mousse au chocolat, les Croquembouches grenadine de Delvincourt, aux propositions culinaires synesthésistes comme la soupe aux légumes anciens sur la Vieille chanson française de Tchaikovsky parce la mélodie ancienne revenant toujours sur la même note "ré" a évoqué à son jeune interprète, «une soupe de légumes anciens (panais) que l'on tourne dans une grande chaudron avec une cuillère en bois» (sic !). Sincères remerciements à tous nos partenaires pour les bouchées salées et sucrées succulentes préparées : l'AMAP de St Cannat présidée par Doriane Delanghe et les élèves et parents gourmands de l'école !

Ils ont chanté et la lumière fut !

30 lutins du père Noël, petits et grands avec leur bonnet vert et leurs oreilles pointues, certains sur scène à côté du Père Noël, d'autres cachés dans la foule ont réussi leur coup secrètement préparé : faire chanter la foule venue nombreuse assister aux Illuminations du village... Tout a été orchestré avec talent par Fabienne Berthet notre nouvelle professeure de chant et formation musicale et musicien relai du festival d'art lyrique d'Aix en Provence. Merci aussi à nos 4 courageuses "complices" qui ont participé à un atelier chant mystère organisé par Thierry Julien et son assistante Anne-Cécile dans le cadre d'un partenariat entre la bibliothèque et l'école de musique.

Une relève impeccable !

C'est sans doute grâce à l'école de cirque le Fil d'Ariane avec laquelle elle a travaillé il y a quatre ans que l'école de musique a appris à rebondir ! Bienvenue à Caroline Levasseur et Fabienne Berthet qui ont remplacé au pied levé respectivement Emmanuel Recht au saxophone et Choé Sola en chant et formation musicale partis sur le conservatoire de Manosque où ils résident. Ces deux professeures se sont parfaitement intégrées à l'équipe pédagogique et ont relevé avec grande souplesse et réussite les projets qui avaient été lancés du temps de leurs prédécesseurs.

Sophie Vallauri
Directrice L'École Municipale de Musique



Antoine Sabatier, élève de l'école, aux Orchestrales Marseille Provence au Palais du Pharo !

Le dimanche 24 novembre se tenait la 3^e édition des Orchestrales Marseille Provence au Palais du pharo. Ce festival d'orchestres juniors offre la possibilité aux jeunes musiciens des écoles de musique du territoire de vivre une expérience unique en venant participer à une création symphonique au sein d'un orchestre junior philharmonique de plus de 100 musiciens !

Antoine Sabatier, élève de trompette à l'école de musique municipale de St Cannat dans la classe de Bruno Bonnes y participe depuis 2 ans. L'an passé pour jouer une musique électro de Worakls, cette année pour jouer une musique de jeu vidéo de Samuel Safa. Son rêve et peut-être aussi celui de Maëlle qui y avait participé, celui d'Alice, de Sandro... ? Passer un jour l'audition pour rentrer dans l'OPPAJunior dirigé par Jacques Chalmeau ! Qui dit non ?...



SAVE THE DATES

Deux concerts dans le cadre de la programmation culturelle menée par la Municipalité et l'équipe Culture

Samedi 8 février

Concert jazz avec Vincent Strazzieri et Olivier Chaussade 4et

Samedi 4 avril

Concert de musique de chambre avec les solistes de la Philharmonie Quintette autour de Dvorak et Chostakovitch

Consultez la brochure culturelle pour plus d'infos Chaque séance l'occasion d'une master-class en amont du concert, gratuite pour les élèves de l'école de musique municipale de St Cannat. Ouverte aux autres élèves au tarif de 5 €.

Mais aussi..

Samedi 25 avril

Les moments musicaux de la bibliothèque. L'histoire de Babar et Stéphanie Olive pianiste Récitant : en cours de distribution Entrée gratuite

Mai 2020

Jam session avec Lionel Pelissier, Vincent Strazzieri, Willy Quiko, Entrée 15 € tarif normal avec une boisson. Réduit 5 € / élèves - 12 ans de l'école de musique de St Cannat / Gratuit pour les musiciens qui participent à la Jam.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE EDMONDE CHARLES-ROUX



Atelier Cuisine



Delic'Altesse

Une rentrée animée

En plus d'une rentrée littéraire très dense, la bibliothèque a été le théâtre de nombreuses animations.

Nous avons retrouvé les habituelles graines de philo adultes animées par Aurélien Alerini qui ont eu pour thèmes : l'humanité a-t-elle des droits ?, Rousseau, son contrat social et le nôtre, et l'imaginaire selon Sartre. Les histoires en musique de Sophie Laurent lors de "petits mots, petits sons" se sont, également, tenus un mercredi de chaque mois.

Le mois d'octobre a été le point de départ de nouvelles animations

- **Samedi 5 octobre**, nous avons accueilli un atelier de cuisine provençale concocté par Véronique Filippi, bloggeuse culinaire et championne de France de barbecue, qui a connu un franc succès et qui devrait être reconduit en 2020.
- **Mercredi 23 octobre**, dans un tout autre registre, la bibliothèque a reçu Yann Cleary, auteur compositeur aixois pour un atelier d'écriture de chansons qui reviendra lui aussi l'année prochaine.
- **Mercredi 30 octobre**, Isabelle Crochet, auteure et conteuse, nous a enchantés avec le conte poétique "Mademoiselle Delic'Altesse et le fil d'or" qui a été joué à la bibliothèque.
- **Depuis le 13 octobre**, nous avons le plaisir d'accueillir et ce avec un rythme régulier "les histoires de Clairette" : des séances d'histoires pour les 5/10 ans racontés par Clairette Verheyden.

L'année s'est conclue en beauté le samedi 21 décembre avec l'excellent spectacle "La Mère Noël a perdu le Nord !".

Pour conclure cette partie consacrée à l'animation, nous avons eu le plaisir d'organiser conjointement avec l'équipe Culture, Philippe de la Cie Pictur'Music et Marie Aude Forissier du théâtre Champ Libre, le Concours de poésies "Patrimoines & Poésie".

Nouveaux aménagements

Afin de vous apporter plus de confort et de rester au plus près de tous les publics, de nombreux réaménagements ont été effectués à la bibliothèque :

- **dans le secteur adulte**, avec la création d'un petit salon pour pouvoir profiter confortablement de notre rayon magazine,
- **au rayon enfant**, avec la création d'un espace bébé équipé d'un tapis et un rayonnage "première lecture" avec une sélection de romans adaptés aux lecteurs débutants.

L'année 2020 continuera dans cette dynamique et nous ferons de notre mieux pour vous fournir une offre littéraire toujours plus riche et de nombreuses animations. N'hésitez pas à consulter notre site internet, notre page Facebook et notre compte Instagram.

Nous remercions tous nos lecteurs pour leur gentillesse et leur fidélité comme l'atteste l'augmentation de nos statistiques de prêts de livres de 13,5 % et de lecteurs actifs de 10,5 %. Nous remercions, également, l'équipe de bénévoles pour sa précieuse aide. Belle année littéraire !

Thierry Julien,
Responsable de la Bibliothèque

Bibliothèque Municipale Edmonde Charles-Roux
04 42 50 82 10

bibliotheque@ville-saint-cannat.fr
Facebook @bibliothequesaintcannat
Instagram @bibliosaintcannat

Adresse de connexion pour consulter le catalogue
saint-cannat-pom.c3rb.org ou saint-cannat.fr



@ Th. Julien

Aménagement coin magazines



@ Th. Julien

Aménagement coin bébés

NUIT DE LA LECTURE

Samedi 18 janvier

Lectures-spectacles Par les Villages

Bibliothèque Edmonde Charles-Roux

17h30 L'œil du loup - D'après Daniel Pennac - Éditions Nathan

Tout public à partir de 9 ans - Durée 1h

20h30 Le poids du papillon - De Erri de Luca - Éditions Gallimard

Tout public à partir de 14 ans - Durée 1h05

Réservations 04 42 50 82 10

Production Opening Nights - Par les villages

LA SAISON DE L'ATELIER DU POSSIBLE

Les spectacles des ateliers

Fin septembre et début octobre, les ateliers théâtre et chansons se sont donnés sur scène à la salle Yves Montand.

- "À tous ceux qui..." de Noëlle Renaude pour l'atelier théâtre
- "Les Trente Glorieuses" création collective pour l'atelier chanson
Ce sont en tout plus de 700 spectateurs qui sont venus applaudir ces deux ateliers amateurs et passionnés !

Spectateurs fidèles qui plébiscitent notre travail et nous donnent chaque année l'envie de nous renouveler.

Nos ateliers sont avant tout des lieux de rencontre et de créativité.

Merci à tous, public et Municipalité, de contribuer à les faire vivre et vibrer.

Forts de 36 participants, les ateliers ont repris le 9 octobre dernier.

Nous vous donnons rendez-vous à l'automne 2020 pour la septième édition de Festiv'Actes où nous présenterons les nouvelles créations des ateliers chanson et théâtre de Saint-Cannat.

Les stages

Afin de permettre un travail vraiment approfondi, tous les stages sont limités à huit participants.

25 & 26 janvier - Autour du "Conte d'hiver"- Salle Artaud

Le "Conte d'hiver", une des dernières pièces de Shakespeare, mêle habilement drame de la jalousie et comédie paysanne. Deux jours d'immersion dans une œuvre forte.

Pour les personnes ayant déjà une expérience théâtrale.

Week-end animé par Bernard Colmet

Coût du week-end : 120€

16 & 17 mai - Du jeu, du jeu, du jeu ! - Salle Artaud

Un week-end pour reprendre - ou découvrir - de façon ludique tous ces exercices qui "font" théâtre, qui façonnent l'acteur. Corps, voix, improvisation, émotion. Et un temps de travail face à la caméra, pour se découvrir à l'image.

Week-end animé par Bernard Colmet et Pierre Bougourd

Coût du week-end : 140€

6 & 7 juin - Cabaret chanson - Salles Artaud et Yves Montand

Chaque participant a une chanson individuelle, un duo et une chanson collective à travailler en amont du stage. Le week-end se clôture par une présentation publique.

Pour les personnes ayant déjà une bonne expérience de chant solo sur scène.

Week-end animé par Bernard Colmet et Diego Bordonaro

Coût du week-end : 160€



Des nouvelles de la compagnie professionnelle

"Cabaret Aléatoire" tourne encore, pour notre plus grand bonheur, et celui du public.

Vous pourrez le voir en 2020 :

Dimanche 2 février 17h30 à Roquefort-la-Bédoule - Salle André Malraux

Samedi 8 février 20h30 à Cadolive - Salle Frédéric Mistral

Samedi 15 février 21h à Belcodène - Salle de l'Ensoleiàdo

Vendredi 28 février à Eyragues - Parc des poètes

Samedi 28 mars 20h30 à Meyreuil - Salle Jean Monnet

Samedi 4 avril 20h30 à Trets - Salle des Colombes

Vendredi 29 mai 20h30 au Puy Sainte Réparate - Salle Louis Philibert

"À Mots Ouverts" création de la compagnie sur un texte de Dominique Duby sera présenté le samedi 7 mars à Saint-Cannat dans le cadre de Féminin Plurielle.

Bernard Colmet

Atelier du Possible
atelierdupossible@wanadoo.fr
Bernard Colmet
06 700 712 81
bernardcolmet@wanadoo.fr

LE COFET... POUR LE PLAISIR !

Succès du traditionnel loto du 15 août

Comme tous les ans le loto a satisfait le plus grand nombre. Il faut dire que les lots sont de plus en plus attractifs et que le gros lot était cette année un séjour de 4 jours en Espagne, voyage compris. Quelques 300 personnes se sont pressées dès l'ouverture au jardin public, dans un joyeux brouhaha !

La Fête Notre Dame appréciée à sa juste valeur

Pour sa 545e édition, belle réussite pour la fête votive qui s'est déroulée du 6 au 10 septembre avec la fin du concours de boules. Tout d'abord, à l'ouverture de la fête, vendredi, un apéro-concert avec Théo Pastor pour l'animation musicale, puis la parade aux flambeaux toujours prisée par les enfants et qui était accompagnée par le groupe Vendaqui pour se diriger au stade Albert Barre où un magnifique feu d'artifices a régalé les spectateurs qui se sont dirigés ensuite vers l'esplanade pour l'ouverture de la fête. De nombreuses activités gratuites ont été proposées tout au long du weekend, vide-greniers, pêche à la truite, exposition de peinture, messe, pena los Sombreros, jeux de bois, structures gonflables, Poneys de Provence, ainsi qu'une animation musicale au jardin public. Le spectacle de clôture du dimanche soir a réuni 400 personnes pour apprécier l'humour de Philippe Roche.

Un grand merci aux associations toujours aussi impliquées, à la Municipalité ainsi qu'aux services techniques et rendez-vous en septembre prochain pour la 546e Fête Notre-Dame !



Salon de peinture à la Fête Notre-Dame.



L'équipe bénévole du Cofet.

Les musiciens à la soirée orientale.



Une soirée orientale inédite

Le 26 octobre, le Comité des fêtes innove avec une soirée orientale. Grand succès, si bien que la salle Revol fut vite remplie et qu'il a fallu malheureusement refuser des inscriptions. Cette soirée fut animée fort agréablement par Hakim El Annabi, et certains se sont laissés entraîner par sa mélodieuse musique. De son côté, Mohamed Selmi nous a préparé un excellent couscous. Nous le remercions pour son organisation et sa gentillesse. Pâtisseries et thé à la menthe ont complété ce repas ravissant nos papilles de saveurs orientales !

Merci à tous les participants de ces diverses manifestations que nous nous efforçons d'organiser avec toujours la même envie et même dynamisme... Bonne année à tous !

L'équipe du Cofet
saintcannat.fetes@yahoo.fr

La Municipalité remercie sincèrement l'équipe du cofet pour son investissement lors de toutes les manifestations communales

LES LUTINS DE NOËL

Avec l'automne reviennent nos lutins-bricoleurs qui se sont mis à la tâche pour décorer le village. Pour cette 4^{ème} année, des points forts aux entrées du village, aux écoles et au rond-point des Fontaines rue Jean Moulin. Le charriot du Père Noël a souffert de son immobilisme, mais après quelques réparations, il fut fin prêt pour le Marché de Noël. Il a réinvesti la place Gambetta pour les photos familiales et le plus grand plaisir des enfants.

Le Syndicat d'initiative, le Cofet, Vitrites et métiers, le Foyer Rural, Sports et loisir, l'APAEP, ainsi que quelques volontaires ont participé à ces travaux avec enthousiasme et une grande motivation ! Si vous voulez rejoindre les Lutins, adressez-vous à l'une de ces associations. Vous serez accueillis avec plaisir.

L'équipe des Lutins bénévoles

CHAPEAU BAS ! HANDBALL CONCERNADE ET SPORTS & LOISIRS, ASSOCIATIONS LABELISÉES !

Label Argent pour le Handball Concernade

La Fédération Française de Handball, à travers la promotion du Label École du Hand a pour but de valoriser la vie associative des clubs mais aussi leurs investissements chez les jeunes de 5 à 11 ans. La qualité de l'encadrement et la conformité du matériel utilisé sont des facteurs indispensables pour faire valoir la pratique du handball.

Un club labellisé incarne différentes valeurs fondamentales au développement de ce sport :

- une augmentation du nombre de licenciés moins de 9 ans et de moins de 12 ans ;
- une amélioration de son niveau d'encadrement notamment chez les jeunes ainsi que l'adaptation idoine des matériels pédagogiques ;
- la mise en place d'une pratique éducative de qualité, épanouissante et ludique gage de fidélisation ;
- une vie de club riche (participation au club aux opérations fédérales, animations dans le club, ...).

La FFHandball, par l'intermédiaire de son Pôle Service aux Clubs, a décidé d'accorder au Club de Handball Concernade le Label Argent pour la saison 2018-2019.



FFHANDBALL

Label 1 étoile pour Sports et loisirs

De son côté, soucieuse de la qualité des prestations proposées au sein de ses clubs, la Fédération Française de Badminton a mis en place un processus de "labellisation" de ses structures affiliées, gage de qualité : les Écoles Françaises de Badminton (EFB).

Les écoles ainsi labellisées s'engagent à respecter la charte FFB assurant la qualité de l'accueil et la formation des jeunes licenciés. Cette reconnaissance se décline en 5 niveaux : de 1 à 5 étoiles. Le Club de Badminton de St Cannat, Sports et loisirs, a obtenu le Label 1 étoile au titre de la saison 2019-2020.



St Cannat Communication

CROSS TRAINING ST CANNAT SINCE 2014 !

Plus besoin de se présenter, 6 ans d'existence, un engouement toujours plus imposant d'année en année, et une méthode d'entraînement basée sur l'expérience et la connaissance.

À la Cross Training Saint-Cannat rien ni personne n'est laissé de côté. Promouvant toujours la santé par le sport et le mouvement, les coaches (anciens sportifs de hauts niveaux, kinésithérapeutes et ostéopathe) restent les mêmes, animés par la même passion depuis le début et portés sans relâche par l'ensemble des adhérents.



Saint-Cannat devient véritablement un village de sportifs !

À chaque entraînement de nouvelles prouesses se font, de nouvelles limites sont dépassées, et de nombreux objectifs sont atteints.

Ici nous croyons en la mixité, en la variété des entraînements, adaptés à chaque débutant autant qu'à tous les confirmés présents régulièrement. Il est également à savoir qu'en plus des cours hebdomadaires planifiés, la salle est ouverte pour des entraînements libres (open gym) et cela tous les weekends, jours fériés et même durant les vacances !

La dynamique de cette salle hors du commun ne connaît pas de limite, si ce n'est la taille des locaux par rapport aux demandes. En effet, continuant dans la même lignée que la saison 5, les inscriptions ont du être clôturées dès le 30 septembre, laissant derrière de nombreuses demandes d'inscriptions. Cependant il y a une bonne nouvelle, nous

accepterons de nouvelles adhésions à partir de début janvier, afin de bien commencer l'année.

Nous annonçons également la venue d'un nouveau cours : le FitBoxing exclusivement pour femmes, parfait pour à la fois apprendre à se défendre, à se défouler sur un sac de frappe et pour perdre du poids en travaillant son cardio !

Enfin la Cross Training Saint-Cannat c'est aussi une École Du Dos, dispensé par un kinésithérapeute, ostéopathe et formateur de Pilates, dont la particularité durant cette saison 6 est la création d'un cours de Yoga-Pilates le samedi matin, ouvert à tous !

Kevin Fitzailo, secrétaire,
Scott Méneroux, responsable technique,
Pour la Présidente Susan Méneroux



Cross Training St Cannat
06 89 95 17 28
contact@crosstraining-academy.com
crosstrainingstcannat.com

UNE PROGRESSION RÉGULIÈRE AU HANDBALL CONCERNADE

Superbe début de saison des féminines

Nos trois équipes féminines sont en tête de leur championnat avec douze victoires en quatorze matchs. Nos seniors ont gagné avec autorité leurs quatre premiers matchs. L'arrivée de trois joueuses supplémentaires va nous permettre de disposer d'un collectif encore plus compétitif pour monter en pré-nationale. Les U17 ont remporté quatre matchs sur cinq en championnat Elite, le plus élevé de la région Sud. Les U15 sont en tête de la poule d'accèsion en Excellence région, avec également quatre victoires en cinq matchs ; l'arrivée de trois gauchères, débutantes mais intéressantes, va élargir nos possibilités.

Des masculins en apprentissage

C'est plus compliqué pour nos jeunes garçons engagés en brassage région en U17 et en U15 mais leurs prestations sont prometteuses et tout est encore possible. Notre équipe seniors est jeune mais plus homogène que la saison précédente. Le potentiel de la filière masculine s'est amélioré grâce à l'entente avec le Cadenet Luberon Handball.

L'école de Hand

Les petites catégories sont également en plein développement. Nous avons rapidement engagé une deuxième équipe en U13 et en U11, composées majoritairement de filles. Notre objectif est de constituer un collectif compétitif pour jouer les qualifications régionales en U13 la saison prochaine. Si tu es née en 2008, 2009 ou 2010, nous t'attendons !

A noter que nous récupérons les U9 et les U11 à la sortie de l'école primaire et que nous les accompagnons sur Lambesc avec le minibus municipal.

Le stage de Toussaint a regroupé 38 jeunes. Le prochain se déroulera du 24 au 28 février sur La Roque d'Anthéron. Il est également ouvert aux non-licenciés. C'est une bonne occasion de découvrir notre sport !

Rejoins-nous !

Même en cours de saison, nous recherchons des joueurs et des joueuses, notamment des gauchers et des grands gabarits, et nous proposons des tarifs remisés. Toutes les informations sont sur notre site Internet avec le calendrier des matchs, les résultats, des comptes-rendus et notre boutique.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année !

L'équipe du Handball Concernade

Contact
06 85 66 80 18
6313096@ffhandball.net
hbconcernade.com



Les U15 féminines



Les U17 féminines



Le stage de Toussaint dans la bonne humeur



BELLE DYNAMIQUE AU BOXING CLUB

Le Boxing Club se développe de plus en plus avec cette année une cinquantaine d'adhérents de tous horizons, des St Cannadens et désormais un certain nombre des environs. Un club qui commence à se faire son nom dans le milieu de la boxe.

Une nouvelle saison prometteuse

Notre coach, Katia, a passé avec succès son deuxième niveau BMF (Brevet de Moniteur Fédéral).

Une nouvelle section voit le jour au sein de notre club, le Cardio boxe, qui a commencé timidement et maintenant s'installe confortablement.

Bonne dynamique du groupe ado-adultes. Le cours enfants et baby grossit aussi.

Le Boxing Club toujours présent sur toutes les manifestations de la Fédération FFKMDA

Nous étions présents le week-end du 19 octobre à Brignoles pour la Coupe PACA avec un début timide de Rayan Amouchi qui a malheureusement essuyé une défaite... Mais on travaille les points faibles.

Boris Gautier, vainqueur de la coupe PACA en K1 rules, a remis le couvert le week-end des 26 et 27 octobre dernier à la Martine à Marseille, sortant vainqueur de la coupe PACA Muay Thai. Nous avons eu le plaisir d'avoir ce jour-là la présence du multi Champion du monde de Muay thai, Jimmy Viennot !

D'autres échéances approchent...

Animation

Une kermesse a été organisée le mercredi 18 décembre à l'Espace Aixagone suivi d'un arbre de Noël pour les adhérents.

Nous remercions la direction d'Aixagone pour le prêt de la salle en cette occasion.

Nous tenons aussi à remercier la Municipalité de St Cannat qui permet la pratique de ce sport grâce à la mise à disposition des salles et à l'organisation des créneaux de cours.

Bonne année à toute et tous !

L'équipe du Boxing Club
06 83 53 90 24
lazaro.katia@orange.fr



Cours St Cannat
Lundi 20h30-22h
Jeudi 19h30-21h30
Samedi 9h30-10h30 (1 samedi sur 2)
Trets Mardi et mercredi 19h-21h
Apt Vendredi 19h-21h

À LA GVSC, SPORT SUR ORDONNANCE : 2^{ème} CYCLE

Dans le cadre de la charte signée par la Municipalité avec la Maison Intercommunale du Sport Santé (MISS) dont le but est de mutualiser les moyens et compétences à mettre en œuvre pour développer le Sport Santé dans notre Région, un partenariat a été conclu avec notre association pour une phase expérimentale de 12 semaines.

Ainsi, pour la saison 2019/2020, dans le cadre du premier cycle financé par la Commune de St-Cannat, la GVSC a ouvert 2 créneaux pilotes encadrés par une éducatrice qualifiée pour accueillir sur prescription médicale des personnes souffrant d'une Affection de Longue Durée (diabète, cancers, affections cardio-vasculaires, ...) et leur permettre la reprise d'une activité physique en douceur et de manière adaptée à leur pathologie :

- Un cours collectif de gymnastique le jeudi matin, de 8h45 à 10h15
- Une section marche adaptée le mardi, à partir de 10 h, pour une durée d'1 h environ.

Ces cours sont reconduits pour le 2^{ème} cycle (19 décembre 2019-2 avril 2020) et nous invitons les participants au premier cycle à s'y inscrire pour consolider leur expérience pour un tarif préférentiel de 150 €/an (ou 50 € par périodes de 12 semaines).

Nous espérons que cette expérience sera concluante et que nous pourrions la pérenniser.

Autres activités physiques

Outre ces 2 créneaux de sport sur ordonnance, d'autres cours de sport santé/bien être sont ouverts depuis la rentrée du 9 septembre avec du Qi Gong et du yoga... en plus de nos ateliers habituels : gym équilibre, gym douce, gym tonic, pilates, aéro dance, renfort musculaire, stretching, marche nordique.

Et pour ceux qui veulent bouger davantage, nous proposons de la zumba strong, du cross training, du step. Soit au total 13 cours de gymnastique et 4 séances de marche par semaine.



Marche nordique. © GVSC



Plantation d'un arbre avec Joël Levi-Valensi, adjoint à la Vie associative, en duo avec Jean-Paul Venturini, adjoint à l'Environnement et à la Forêt et à la Jeunesse.

Actions écologiques

La GVSC s'investit aussi dans des actions écologiques en participant, notamment, aux manifestations en faveur du reboisement de la forêt, en partenariat avec tous les acteurs intervenant dans ce domaine (Mairie de St Cannat, ONF, Rotary...). Les dons spontanés de ses adhérents, les fonds récoltés lors de ses participations aux manifestations en faveur de la forêt St-Cannadène et le don de 1€ qu'elle s'est engagée à reverser à l'ONF, partenaire de la Commune en charge des travaux de reboisement, pour chaque dossier d'inscription de la saison 2017/2018, sont déposés sur un compte sur livret (CSL).

À la GV on aime aussi faire la fête

Cette année encore nous fêtons les rois comme il se doit en faisant sauter les crêpes, et Pâques avec les enfants du village, pour la 8^e édition de la chasse aux œufs, sans compter les

La Présidente
Chantal Pellegrin

G.V. St Cannat
06 41 10 42 60
cgpellegrin@orange.fr



Tarifs des activités licence incluse
171 € (1 cours par semaine ou 1 marche)
186 € l'année (accès à tous les cours et toutes les marches)
À partir du 1^{er} janvier, réduction de 30 €
À partir du 1^{er} mars, réduction de 60 €

LE SPORT CHEZ LES SENIORS

L'activité physique est source de bienfaits et cela à tout âge. Le Centre Communal d'Action Sociale est préoccupé notamment par le maintien de l'autonomie des seniors et, à ce titre, souhaiterait développer des séances d'activités physiques qui leur soient adaptées. Ces séances de 1h30 sont prévues dans une salle communale, une fois par semaine, avec le concours de la MISS (Maison Inter Communale Sport Santé) qui met à disposition un animateur formé au coaching du public senior.

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le CCAS.

Maryse Casanova,
Agent Municipale chargée du CCAS
04 42 50 82 26
1 rue Roger Salengro



LA VIE DU TENNIS CLUB DE SAINT CANNAT

La saison 2018/2019 s'est bien passée encore une fois pour le club de tennis. Les résultats ont été très bons, nos équipes jeunes à la hauteur et de gros progrès réalisés, mais surtout l'équipe 1 a gagné son billet pour la division supérieure - pré régionale - et nos filles ont remporté la compétition de La Côte Bleue, en battant le Tennis Park Marseille en finale à Martigues, sur un score sans appel 4 / 0 !

Alors que le tennis féminin régional est souvent cité en baisse un peu partout, l'équipe de Saint-Cannat démontre une vivacité exemplaire.

Bravo les filles !

L'annonce désormais publique de la construction des courts couverts, est venue également redonner un peu plus d'énergie au Bureau qui n'en manque pas, avec de nouveaux entrants depuis l'Assemblée Générale de fin septembre.

Le TCSC a, depuis longtemps, beaucoup misé sur son école de tennis, et cette année a pris le pari fou d'avoir un nouvel enseignant en la personne de Andres Martin, qui aux côtés de Nils Lepetre, va s'attacher à faire progresser nos jeunes... et nos moins jeunes.

Avec ce nouvel élan, le club vit un tournant important de son histoire, et il faut féliciter tous les membres du Bureau et le travail accompli.

C'est ainsi que le premier lundi de chaque mois, à 19h, tous les membres se réunissent pour examiner la vie de l'association en détail, et prendre chaque fois, les dispositions qui semblent nécessaires.

Bravo à tous pour maintenir cette dynamique, cette ambiance à la fois sportive et festive, et donner à tous jeunes qui arrivent l'exemple de ce que doit être une association : la réunion, plutôt que la division, la compétition qui rend solidaire, plutôt que les querelles stériles.

La saison 2019/2020 devrait être encore une année de réussite, de fête et de succès !

Le Président,
Jean-Paul Brunel
tcsc@sfr.fr



© TCSC

Hommage à Jean Boudier

Le Club a perdu un ancien président, connu de tous les jeunes pendant plus de 30 ans... Jean Boudier nous a quittés le 3 octobre dernier. Jean a été président du club de 2001 à 2004, mais surtout a enseigné le tennis aux jeunes de Saint-Cannat pendant plus de trente ans.

Le Club apporte à son épouse Raymonde, ses enfants et petits-enfants, les plus sincères condoléances, et son entier soutien.

C'est une des grandes figures du club, éternel râleur, mais un vrai monsieur, gentil, prêt à rendre service à tous.

SALUT JEAN, SALUT L'AMI...

Jean Boudier au 30 ans du Club, avec Véra, son épouse, Raymonde et Albert, décédé aussi il y a peu...

TENNIS DE TABLE & GATEBALL AVEC LE FOYER RURAL À ST CANNAT

Tournoi Tennis de Table

Le tournoi de tennis de table organisé par le Foyer Rural de St Cannat le samedi 14 septembre dernier dans la salle omnisports a rencontré un grand succès. Ouvert à tous, ce tournoi de rentrée a permis à de nombreux joueurs, confirmés ou non, de se rencontrer au cours de matchs toujours disputés dans le meilleur esprit et cela pour le plus grand plaisir de tous.

Nul doute que cette journée sportive et conviviale, clôturée par le pot de l'amitié offert par le Foyer Rural à tous les participants, a fait découvrir le tennis de table à beaucoup des nouveaux adhérents que nous avons accueillis depuis lors.

En effet, nous avons la satisfaction de constater que le nombre de joueurs déjà inscrits pour cette nouvelle saison est en augmentation par rapport à l'année précédente et que parmi eux figurent de nombreux jeunes qui amèneront sans aucun doute encore plus de vitalité à notre section Tennis de table.



Tournoi de Gateball du 3e Open de Provence

Cette année encore, le tournoi disputé du 11 au 13 octobre au Stade Albert Barre, a remporté un grand succès avec la participation de 3 pays européens : la Suisse, l'Angleterre, la Norvège, une délégation de Bourgogne et une importante participation de Provençaux. 8 joueurs qui ont terminé à des places honorables ! Les compétitions ont débuté le vendredi après-midi pour se terminer le dimanche soir. Le vendredi en fin de journée, les compétiteurs ont pu déguster les différents vins présentés par la Cave de la Montaurone.

*Michel Faour, Responsable
de la Section Tennis de table
Christian Jourdain,
Président du Foyer Rural*

*Foyer Rural St Cannat
04 42 57 34 62 - foiterrural.sc@sfr.fr
foyer-rural-saint-cannat.fr*

LE FOYER RURAL PROCHAINEMENT

- **Lundi 20 janvier** Altaïr Ciné Conférence 18h Salle Yves Montand Chili Film réalisé et commenté par Anouk Acker
- **Samedi 21 mars** Carnaval
- **Dimanche 26 avril** Sports famille et Parcours du cœur en partenariat avec l'Association Fédération Française de Cardiologie.

DU NOUVEAU AU SPORTING CLUB

Après le succès du stand de notre club au Forum des associations, une nouvelle saison a repris en septembre après un été déterminant pour l'avenir du Sporting Club.

À la suite d'une importante AG Extraordinaire, le bureau a été renouvelé.

Notre club a accueilli depuis le 16 octobre, un jeune éducateur Paul Mercier, qui prépare un Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation du Sport à Prépa Sports d'Aix-en-Provence.

Il est notamment en charge des entraînements de l'école de football, de l'animation, de la préparation des événements et manifestations sportives, de la gestion administrative du club et du suivi des licenciés.

Carla Marchi accompagne Paul chaque mercredi après-midi, forte de son expérience et du travail d'éducation qu'elle effectue avec passion depuis plus de 3 ans auprès des jeunes catégories U8/U9/U10.

Fort de 90 ans d'existence le SCSC continue son histoire, se reconstruit intelligemment afin de préparer la saison 2020.

L'équipe du SCSC

*Sporting Club St Cannat
Club 09 50 35 95 76
sportingclubstcannat@free.fr
scsc13.com*



Nouvelle composition du Bureau du SCSC

*Président Patrick Babin
Trésorier Philippe Conand
Secrétaire Sophie Aubry*

LA COURSE DU BAILLI ACCÉLÈRE

L'Édition 2019 de la Course du Bailli a rassemblé près de 700 coureurs et coureuses. Ce succès a fait le bonheur de tous les bénévoles qui ont œuvré pendant ce week-end du 17 novembre pour faire de cet événement une réussite.

Nous avons décidé cette année, pour les 30 ans de la course, de proposer un nouveau parcours de 18,5 km. Cette nouveauté a été plébiscitée et a parfaitement complété les rendez-vous habituels que nous proposons (course pour les enfants, 6,9 km et 11,5km).

De plus, nous avons souhaité accueillir encore plus de marcheurs et leur avons proposé 2 parcours.

Les profits réalisés depuis l'année dernière sur cette course nous ont permis de réserver près de 4500 euros au reboisement qui a eu lieu le 24 novembre dernier et aux autres projets liés à la forêt de Saint-Cannat qui vont avoir lieu en 2020.

Nous voulions remercier l'ensemble des nombreux participants qui font de cette course un rendez-vous important pour le village ainsi que tous nos partenaires. Merci également à la municipalité qui nous aide tout au long de l'année, à nos sponsors principaux comme Mac Donald et U-express et à tous les commerçants qui nous aident (la boulangerie La Gourmandine, la boucherie artisanale de Gregory, Lou Poutagié et l'optique Jacquemard à Lambesc).

Nous ne manquons pas de citer les vigneron du village qui nous ont aidés à récompenser les podiums de chaque catégorie (Le domaine du Val dernier, Villa Minna, La Montaurone, Château de Baupré, Les vigneron du Roy René).

Nous vous invitons à consulter notre page Facebook, vous y trouverez les infos sur la course, les photos et la Vidéo de l'évènement réalisée par notre prestataire VireVolt production.

www.facebook.com/coursedubailli

Rendez-vous l'année prochaine avec encore beaucoup de nouveautés.

L'équipe de la Course du Bailli

Renseignements :

*Olivier Dessenis et Emma Pion Goureau
coursedubailli@gmail.com*



COUPE DU YOSEIKAN BUDO SAINT-CANNAT

La journée du 24 novembre a réuni au Gymnase de nombreux adhérents autour de la Coupe Yoseikan Budo "Multi disciplines".

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont participé à la bonne marche de cette manifestation et la Municipalité sans qui rien ne serait possible avec la mise à disposition de la salle, de la sonorisation et de nombreux cadeaux pour les compétiteurs.

Nous voulons par ailleurs saluer la généreuse contribution du restaurant Mc Donnals St Cannat qui a fourni des repas pour les arbitres et offert des lots à nos petits compétiteurs.

Ce fut un beau moment de convivialité, de partage et de bonne humeur.

Les résultats de la Coupe de Saint-Cannat sont sur le Site internet du Club.

L'équipe du Yoseikan Budo

Contacts

Kyoshi Mochizuki

06 30 92 33 80

kyoshi@mochizuki.fr

yoseikan-st-cannat.fr

yoseikan13.fr



EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

L'exercice de la démocratie est un art difficile et son approche diffère selon où l'on est placé. Les règles de fonctionnement d'un Conseil municipal et de son exécutif sont clairement définies par les textes. Nous les avons respectées et nous avons toujours été conciliants dans leur application.

Quelques exemples :

- Dans ce numéro l'espace d'expression entre la majorité et l'opposition n'est pas réparti proportionnellement à la composition du Conseil (23 élus contre 6). Et il favorise largement l'opposition.
- Le temps de parole lors des Conseils municipaux est régi par le Règlement Intérieur. Même si leurs prises de paroles duraient parfois très longtemps, nous n'avons jamais chronométré les interventions respectives, ni coupé la parole aux élus de l'opposition, comme cela se fait dans d'autres communes en application du règlement.
- Concernant les marchés publics, nous avons toujours intégré aux commissions les élus d'opposition alors que les montants concernés ne l'exigeaient pas en application du Code des Marchés Publics.
- Sur ce point il y a un bon exemple : cela a été le cas dans le cadre du marché de la Plateforme sportive de la Seigneurie, où plusieurs élus d'opposition ont été partie prenante. D'ailleurs tout le groupe d'opposition a voté ce projet lors du Conseil municipal du 14 octobre 2019.

Concertation sur les projets :

De même sur ce dossier de la plateforme sportive, l'emplacement a été fixé lors de l'élaboration du Plan Local d'urbanisme qui a fait l'objet d'une large concertation. En outre, s'agissant d'un équipement spécifique, une première concertation a eu lieu en amont avec les utilisateurs potentiels lors des études définissant le projet. Puis, avant d'arrêter le permis de construire définitif, deux autres réunions de présentation avec les associations concernées ont permis d'apporter des améliorations au dossier.

À l'évidence, la réalité est difficile à admettre lorsque certains élus restent sur un sentiment de frustration plutôt que sur un état d'esprit constructif.

Cependant il ne faut pas généraliser et il faut rendre hommage à ceux qui, tout en étant dans l'opposition, ont apporté une contribution positive au fonctionnement démocratique de notre Commune.

Le groupe MAJORITÉ

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Déjà 6 ans de mandat et bientôt une nouvelle élection municipale. Frustration et satisfaction, 2 sentiments qui ont ponctué notre mandature :

- **Frustration** d'avoir été écartés de la gestion communale par la politique d'un maire qui depuis 36 ans s'accapare le processus décisionnel et excelle dans l'art du fait accompli.

Illustration : Par voie réglementaire, l'opposition est représentée par 1 conseiller dans chacune des commissions municipales créées au lendemain des élections. Selon cette même réglementation, ces instances consultatives sont «chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal» Elles constituent donc la seule opportunité pour l'opposition de participer à un vrai débat en amont de chaque délibération du conseil, mais... encore faut-il que le maire accepte de les réunir. Or, sur les 11 commissions existantes, seules 3 d'entre elles ont été réunies au moins 1 fois chaque année de la mandature. Comment peut-on affirmer, comme l'écrit Mr le maire dans son édito paru dans le Petit Saint-Cannat de septembre 2019 que «la démocratie locale a bien fonctionné»

- **Satisfaction** d'avoir fait preuve de détermination malgré un contexte politique propice au découragement. Cette détermination s'est concrétisée par la mise en œuvre continue d'une approche objective fondée sur l'intérêt général conforme à nos engagements électoraux. Lors des conseils municipaux, préalablement aux délibérations, nous avons régulièrement initié des débats évitant ainsi, du moins en apparence que ces conseils se limitent à des chambres d'enregistrement des mesures décidées en amont par notre maire.

Par ailleurs, nous avons tenu à vous informer de nos avis et positions relatifs à la gestion communale par la parution systématique d'articles dans les espaces d'expression que le maire, contraint par la réglementation nous a parcimonieusement concédés dans les supports de communication municipaux.

Malgré notre mobilisation, restons réalistes, notre volonté de "siéger utile" n'a pas suffi pour peser efficacement sur la gestion de notre village. Mais pouvait-il en être autrement avec un système politique local qui confisque l'ensemble du processus de décision sans laisser la moindre place à la concertation avec les élus minoritaires mais aussi avec les administrés.

Exemple significatif : Sans avoir consulté préalablement la population ni même les élus minoritaires, notre maire a décidé d'investir 5/6 millions d'euros dans la réalisation d'un complexe sportif entraînant de fait un nouveau report significatif du projet de restructuration de la cave coopérative, lequel pourtant constitue une réelle opportunité de créer au cœur du village des espaces utiles à tous comme un centre médical pluridisciplinaire.

Certes, nous avons accepté d'accompagner le démarrage de ce projet de centre sportif car en rupture avec un immobilisme latent en matière d'investissement d'équipements. Mais pour autant, est-il admissible qu'un tel arbitrage entre 2 projets structurant pour la commune et ses habitants ait été décidé sans avoir recueilli au préalable l'avis de la population.

Espérons à l'approche des élections, que les postulants à la fonction de maire comprennent enfin qu'un bulletin de vote n'est pas un blanc-seing et que les clivages "politiques" au sein d'un "petit village" comme Saint-Cannat n'ont aucun sens.

Organiser débats et concertations avec l'ensemble des élus et des administrés n'altère en rien l'exercice du pouvoir... au contraire, il l'enrichit et donc le fortifie au plus grand profit de la commune et de ses habitants.

Écrit le 15/11/2019 par Serge Ellena, Laure Straton, Gilles Cany, Mireille Hel, Paul Vidalou, Bruno Papet.

NAISSANCES

04.07.2019	Lehna	filles de Karim Hamadi et Katia Kerdjou
14.07.2019	Léa	filles de Guillaume Falorni et Alicia Bremm
15.07.2019	Maël	fil de Éric Cassar et Marie Guillet
17.07.2019	Emile	fil de Philippe Ohannessian et Samantha Kilvington
22.07.2019	Nathan	fil de Florian Chabert et Manon Montel
29.07.2019	Robin	fil de Frédéric Allain et Nathalie Mussi
30.07.2019	Louis	fil de Valentin Ackermann et Roxane Penades
07.08.2019	Sacha	fil de Lancelot Quoniam et Lisa Di Gallo
10.08.2019	Andréa	filles de Jean-Maël Gineste et Maria Llerena Alcalde
13.08.2019	Kléofina	filles de Sébastien Alech et Marine Leroy
14.08.2019	Romane	filles de Loïc Ulmer et Virginie Bidet
15.08.2019	Lisandre	fil de Guillaume Ciccolini et Laurène Frattini
18.08.2019	Zoé	filles de Julien Bertrand et Axelle Donadieu
12.09.2019	Paulo	fil de Alexandre Zulesi et Lisa Milesi
13.09.2019	Andrews	fil de Séléna Prejean
10.10.2019	Camille	filles de Adrian Pestel et Anne-Claire Paris
10.10.2019	Thibaud	fil de Nicolas Fremy et Charlotte Colson
18.10.2019	Auriane	filles de Philippe Farges et Praxède O'Neill
01.11.2019	Alice	filles de Thomas By et Amandine Garcia
07.11.2019	Romain	fil de Frédéric Mignon et Delphine Roma
18.11.2019	Anissa	filles de René Roux et Alima Ngoy Kalonda
08.11.2019	Laura	filles de Bruno Lopes et Marie-caroline Jouve
28.11.2019	Manon	filles de Marc Isoard et Magali Roustan

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

MARIAGES

13.07.2019	Marc Bernard et Janice Veloso Da Cruz
16.07.2019	Christian Debanne et Christiane Miroglio
19.07.2019	Anis Maamouri et Sarra Ammari
10.08.2019	David Dadoun et Marjory Laurent
17.08.2019	Julien Battut et Elodie Poulet
21.09.2019	Raphaël Barboni et Céline Puggioni
21.09.2019	Franck Seehausen et Camille Gaudin
21.09.2019	Thomas Pinelli et Sabrina Bianchi
28.09.2019	Thomas Surian et Céline Jouve
09.11.2019	Denis Choquet et Carine Verdier

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DÉCÈS

13.07.2019	Jacques Hutan à Gassin (Var)
10.08.2019	Gilbert Kunze à Saint-Cannat
11.08.2019	Jean Charpentier à Saint-Cannat
26.07.2019	Christian Debanne à Marseille
04.08.2019	Encarnacion Guijarro-Hernandez veuve Aviles-Lopez à Saint-Cannat
13.08.2019	André Cnudde à Marseille
15.08.2019	Rose Tramontana veuve Béchade à Saint-Cannat
24.08.2019	André Panigoni à Aix en Provence
26.08.2019	Marie-Louise Pagnutti épouse Idanez à Saint-Cannat
02.09.2019	Odette Fusade veuve Thiolon à Aix en Provence
09.09.2019	Paul Mulé à Le Puy Ste Réparate
10.09.2019	Max Frey à Saint-Cannat
13.09.2019	Llorens Benabeu veuve Giraudi
14.09.2019	Renée David veuve Bourelly à Saint-Cannat
19.09.2019	Gilberte Picard veuve Mondini à Saint-Cannat
22.09.2019	Maurice Micheli à Salon de Provence
24.09.2019	Ginette Dumas veuve Gaioll à Le Puy Ste Réparate
25.09.2019	Hélène Gérard épouse Bosone à Salon de Provence
27.09.2019	Augusta Aillaud épouse Clement à Aix en Provence
28.09.2019	Constantin Valoff à Aix en Provence
03.10.2019	Jean Boudier à Saint-Cannat
03.10.2019	Jocelyne Raclot épouse Liardet à Rognes
06.10.2019	Marie-Françoise Viremouneix épouse Barre à Aix en Provence
13.10.2019	François Ternaud à Saint-Cannat
11.10.2019	Laurette Kermarrec veuve Michel à Aix en Provence
16.10.2019	Romain Poli à Saint-Cannat
17.10.2019	Armand Favaro à Éguilles
24.10.2019	Jean Biancotto à Saint-Cannat
24.10.2019	Pierre Vignau à Saint-Cannat
25.10.2019	Encarnacion Perez veuve Guillen à Saint-Cannat
04.11.2019	Max Durio à Aix en Provence
06.11.2019	Jeanine Dommange veuve Morvan à Aix en Provence
09.11.2019	René Caillaud à Saint-Cannat
11.11.2019	Léonardo Avagliano à Aix en Provence
12.11.2019	Francine Félin épouse Sampeur à Saint-Cannat
21.11.2019	Adrienne Pagni veuve Allasio à Saint-Cannat
23.11.2019	Claude Terrien à Aix en Provence
03.12.2019	Marie-Paule Dieuloufet veuve Gendre
05.12.2019	Mme Nieves Lopez épouse Prejean
08.12.2019	Odette Orhan veuve Durand

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine.

ÉTAT CIVIL

HOMMAGES

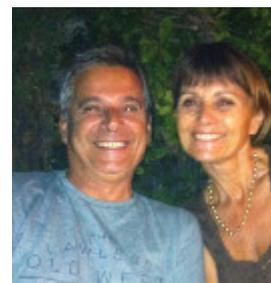
Nous regrettons la disparition le 25 septembre dernier d'Hélène Bosone née Gérard. Elle était l'épouse de l'ancien Président de la société de chasse et la tante de notre Maire. Nous présentons toutes nos condoléances à ses proches.

L'équipe municipale



Les nounous endeuillées par la disparition de Nieves Prejean qui était un des piliers de l'association Petit Bout de Destin, garderont en mémoire son sourire, sa grandeur d'âme et même son sacré caractère ! Elle sera chaque jour présente dans nos pensées... À son mari Jean Claude, à ses enfants et petits enfants, à sa maman Elvira et à toute la famille nous présentons nos condoléances les plus attristées.

Les nounous de Petits Bout de Destin



Nous avons été très touchés par le décès de Jean-Paul Cristinacce qui nous a quittés le 30 novembre dernier à la suite d'une longue maladie. Il était le compagnon de Josiane Duffau, première adjointe au maire, et papa de deux jeunes filles, Marie-Laetitia et Pauline, à qui nous transmettons nos plus douces pensées...

L'équipe municipale



**MEILLEURS VOEUX DE LA VILLE
DE SAINT-CANNAT**

